

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE



Franceterrede**LAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



RAPPORT 2022

SOMMAIRE

04

ÉDITO

06

FILIÈRE LAITIÈRE LAIT DE VACHE,
UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE, CRÉATEUR DE VALEUR

08

LE CNIEL, UNE INTERPROFESSION
POUR UNE FILIÈRE LAITIÈRE ENGAGÉE

10

LES 2 PILIERS DE FRANCE TERRE DE LAIT

12

BILAN DE NOS ENGAGEMENTS

13

ENGAGEMENT 1 :
UNE JUSTE RÉMUNÉRATION
DES ACTEURS

20

ENGAGEMENT 5 :
AMÉLIORER LE BILAN
CARBONE DE LA FILIÈRE

15

ENGAGEMENT 2 :
AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL

22

ENGAGEMENT 6 :
ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE
DES TROUPEAUX LAITIERS

18

ENGAGEMENT 3 :
GARANTIR L'ABSENCE DE
RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES
DANS LE LAIT

23

ENGAGEMENT 7 :
INFORMER SUR LA PLACE
ESSENTIELLE DES PRODUITS
LAITIERS

19

ENGAGEMENT 4 :
MIEUX PRÉVENIR LES
RISQUES SANITAIRES

24

ENGAGEMENT 8 :
PROMOUVOIR UN EXPORT
FRANÇAIS DURABLE

26

TABLEAU DE BORD DES
ENGAGEMENTS FRANCE TERRE DE LAIT

28

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Cniel : 42, rue de Châteaudun - 75314 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 49 70 71 11 - www.filiere-laitiere.fr

Directrice de publication : Caroline Le Poutier

Rédaction en chef : Thierry Geslain

Conception, réalisation maquette & infographies : Olivier Amy, Laurence Carillier, Ludivine Méténier

Photos : Adobestock, O. Amy, L. Page, sweet punk, TBWA, A. Roche / A. Bertin / Cniel



Thierry Roquefeuil
Président du Cniel

Lorsqu'en 2019 le Conseil d'Administration du CNIEL validait le contenu de la démarche de responsabilité sociétale de la filière laitière annoncée deux années auparavant dans le plan de filière, il prenait acte de l'évolution profonde des attentes de la société et affirmait sa volonté d'agir collectivement pour que la France soit durablement une terre de lait. Huit objectifs de progrès ont alors été fixés pour chaque litre de lait produit et transformé en France.

Quatre années plus tard, où en sommes-nous ?

Durant cette période nous avons traversé plusieurs crises majeures.

La pandémie de Covid-19 tout d'abord, durant laquelle l'interprofession a pris ses responsabilités en prenant une mesure forte de planification temporaire de sa production avec l'aval de la Commission européenne. Une décision, inédite et historique, qui se voulait être la manifestation d'une solidarité de la filière à l'égard de son amont et qui traduisait concrètement nos engagements économiques et sociaux.

Crise des marchés ensuite, où l'énergie, les intrants de toute nature connaissent une inflation d'une ampleur majeure, crise mise au jour et accentuée par le conflit en Ukraine. Cette séquence n'est malheureusement pas terminée et les conséquences demeurent inconnues. Durant cette succession d'événements, la remise en question de nos engagements fixés dans France Terre de Lait n'a jamais été une option, bien au contraire. Malgré un contexte marqué par l'incertitude et l'instabilité, le cap de France Terre de Lait a été maintenu et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux que nous nous étions fixés ont constitué notre boussole. Nous nous y sommes tenus.

Ce troisième rapport RS témoigne de la maturité de notre démarche, de sa robustesse également. Il témoigne de la pérennité de nos engagements. Les crises successives impactent bien sûr nos performances mais nous adaptons nos plans d'action pour maintenir les trajectoires que nous nous sommes fixées à échéances 2025 et nous progressons.

Nos objectifs restent les mêmes mais les priorités s'ajustent en fonction du contexte et l'évolution de nos enjeux. C'est ainsi que deux thématiques ont été élevées au rang de priorités majeures pour la filière laitière : d'une part celle de l'attractivité de nos métiers et à travers elle, le renouvellement des générations, et d'autre part celle de la décarbonation de notre secteur pour adapter la filière au changement climatique et atténuer notre impact sur celui-ci. France Terre de Lait y contribue déjà au travers de trois engagements : l'amélioration de la rémunération des acteurs laitiers, l'amélioration des conditions de travail et l'amélioration du bilan carbone de la filière laitière. Mais nous devons aller plus loin. C'est pourquoi ces nouvelles priorités deviennent les lignes de force du dernier accord interprofessionnel de renouvellement de la Contribution Volontaire Obligatoire du CNIEL qui vient d'être étendu par les Pouvoirs Publics pour la période 2023-2025.

La persévérance et la cohérence de nos actions sont les conditions de réussite de France Terre de Lait.

QUELLES ENSEIGNEMENTS TIRER DES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS DES ENGAGEMENTS DE FRANCE TERRE DE LAIT?

L'évolution des indicateurs de performance qui permettent de suivre la réalisation des engagements France Terre de Lait est globalement positive. Cette tendance ne doit cependant pas masquer quelques disparités.

- L'objectif 2025 de contrôle systématique des livraisons de lait à la ferme pour garantir l'absence de résidus d'antibiotique a été atteint dès 2021. Cette stratégie de contrôle est maintenue et la recherche de nouvelles pistes de progrès pour aller plus loin est en cours.
- De même, l'objectif 2025 d'augmentation de la valeur des produits laitiers exportés, afin de garantir un export durable, est en passe d'être atteint. Ce résultat doit toutefois être relativisé avec le retour de l'inflation.
- L'évaluation du bien-être animal de toutes les fermes laitières est en cours. Le déploiement de ces diagnostics sur le terrain suit la trajectoire que la filière s'était fixée en s'appuyant sur la nouvelle Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage qui intègre désormais l'outil Boviwell.
- La filière est également très mobilisée sur son engagement climatique, mais les efforts mis en œuvre ne se traduisent pas encore par une baisse significative des émissions en élevage.
- Dans le domaine économique, les indicateurs de suivi de la rémunération de chacun des acteurs évoluent peu. Ils stagnent en élevage et progressent légèrement en transformation laitière.
- La note de satisfaction des éleveurs vis-à-vis de leur métier et de leurs conditions de vie est également assez stable. Mais cette stabilité recouvre néanmoins des évolutions contrastées, cette note se dégrade en particulier significativement chez les éleveurs bio.
- Un motif de satisfaction global pour la filière laitière : l'évolution positive de l'indicateur de confiance des Français dans les produits laitiers. Ces produits restent la catégorie d'aliments qui génère le plus de confiance.

Notons enfin que la pandémie de Covid a perturbé certains de nos indicateurs qui se sont dégradés sans que ce soit toutefois corrélé à une dégradation de nos performances. C'est bien sûr le cas, dans le baromètre social de la transformation laitière, du taux d'absentéisme durant la crise Covid. Les autres composantes de ce baromètre restent néanmoins très bien orientées. De même, la pandémie a provoqué une dégradation de notre indicateur sanitaire qui s'explique par sa méthodologie de calcul mais ne traduit pas une dégradation sanitaire au sein du secteur laitier. Une réflexion est en cours pour compléter cet indicateur.



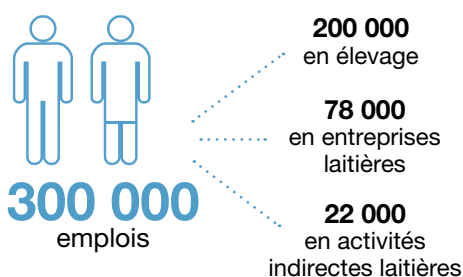
Thierry Geslain

Directeur Développement Durable du Cniel

FILIÈRE LAITIÈRE LAIT DE VACHE, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE, CRÉATEUR DE VALEUR

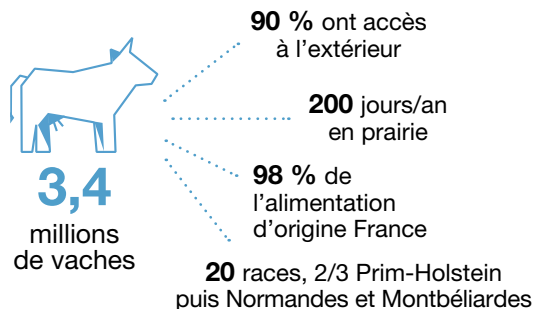
NOS RESSOURCES

CAPITAL HUMAIN

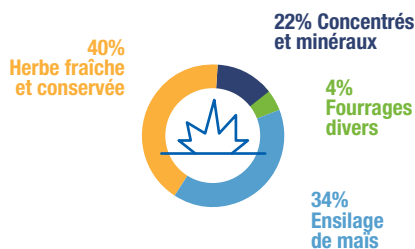


CAPITAL NATUREL

Cheptel laitier



Alimentation des vaches laitières



Ressources environnementales

- . **560 000 km** de haies (lait et viande).
- . **2,39 millions** d'hectares de surface toujours en herbe (prairies permanentes et estives).
- . **1450 souches bactériennes** d'intérêt laitier entretenues dans la collection interprofessionnelle.
- . **97 hectares** utilisés par ferme dont 76 hectares cultivés en fourrage.

UNE DIVERSITÉ ANCRÉE DANS LA FILIÈRE

ÉLEVAGE

Diversité des systèmes d'exploitation

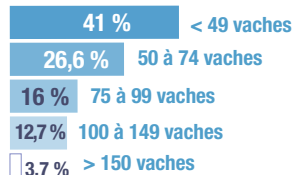
50 300 fermes
 47,2 % en plaine
 26,9% en polyculture élevage
 24,8% en montagne piémont

23,5 milliards de litres produits par la filière dont **1,2** milliard de litres de lait biologique

480 000 litres de lait produits par ferme en moyenne

Des fermes familiales à taille humaine
 2,07 actifs par ferme

68 vaches en moyenne par ferme



LAITIÈRES

Diversité des outils de transformation

+ de 700 sites de transformation (plus de 10 salariés)
 Volume de lait transformé par coopératives : 55%
 groupes privés : 45%
 2 900 exploitations laitières en fabrication fermière

Diversité de l'offre produits



La gamme la plus variée au monde

1 500 produits de grande consommation dont **1200** variétés de fromages

36 AOP, **7** IGP au lait de vache, avec 9 nouvelles AOP et IGP depuis 10 ans



” NOTRE AMBITION

garantir des produits laitiers de qualité sains et bons, tout en préservant les ressources naturelles, dans un modèle durable, rémunérateur pour les acteurs qui les produisent et les commercialisent ”

É D'ACTEURS ES TERRITOIRES

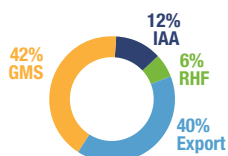


**COMMERCE
DISTRIBUTION
RESTAURATION**

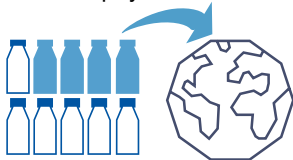
**Diversité des systèmes
de commercialisation**

14 milliards de litres commercialisés en France sous forme de lait, beurre, crème, fromages, yaourt, crème dessert et ingrédients divers

Circuits de vente



4 litres sur 10 exportés dans 88 pays



CONSOMMATEURS

Les Français sont les premiers consommateurs de produits laitiers en Europe

346 kg équivalent lait consommés chaque année par Français

Des produits accessibles à tous

LES PARTENAIRES DE LA CHAÎNE DE VALEUR

- Instituts techniques et conseil en élevage
- Vétérinaires et conseil sanitaire • Instituts de recherche et Universités • Lycées agricoles, écoles de laiterie, écoles d'ingénieurs et Universités • Fournisseurs : intrants agricoles, ingrédients, équipements et analyse



LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

- Société civile : ONG, Associations de consommateurs,...
- Pouvoirs publics : France (Ministères), UE (Commission) • Organisations internationales : ONU, FAO, OIE, UNEP,...
- Élus : Régions, Parlement France et UE • Presse

UNE FILIÈRE CRÉATRICE DE VALEURS

1^{ER} SECTEUR ÉCONOMIQUE AGROALIMENTAIRE



24 %
du chiffres d'affaires des IAA

- Industrie laitière : 42,9 milliards d'euros
- GMS : 18,3 milliards d'euros
- Éleveurs : 9,9 milliards d'euros
- Crémiers fromagers : 985 millions d'euros

UN SECTEUR CRÉATEUR D'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES

- **65 métiers**
- Présence des fermes dans **88 départements**
- Les usines **au plus près des fermes**
- 85% des salariés dans des communes de moins de 15 000 habitants

UNE BALANCE COMMERCIALE EXCÉDENTAIRE

3,4
milliards excédentaires

4,3
milliards importés

7,7
milliards exportés



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- Une ferme laitière nourrit en moyenne 2171 personnes en protéines animales
- Les produits laitiers apportent à l'alimentation journalière des Français :
 - 12,8 % de l'énergie
 - 19 % des protéines
 - 54 % du calcium

CONTRIBUTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Entretien des haies en élevage bovin
- **328 kg** de carbone stocké par hectares de Surface Agricole Utile de l'atelier lait et par an.
- **88 hectares** de biodiversité développée en moyenne par ferme laitière

LE CNIEL UNE INTERPROFESSION POUR UNE FILIÈRE LAITIÈRE ENGAGÉE

RESSOURCES

NOS RESSOURCES HUMAINES



100
collaborateurs
spécialisés qui
travaillent en
réseau avec les
professionnels.

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

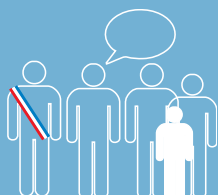
- . Cotisation nationale obligatoire par litre de lait : élevage / transformation : 40 M euros
- . Cotisation volontaire 4^e collège : 2 M euros
- . Cofinancements UE : 11 M euros

MISSIONS



Favoriser le dialogue entre les acteurs de la filière et avec les parties prenantes externes

Porter les enjeux collectifs de la filière auprès des pouvoirs publics



Fournir une aide à la prise de décision pour définir les enjeux collectifs



Créer les conditions favorables pour le développement économique et durable de la filière et de ses acteurs



Franceterrede**LAIT**



Accélérer la dynamique de transformation pour une filière pérenne et durable

GOUVERNANCE

UNE PRISE DE DÉCISION À L'UNANIMITÉ

Collège des producteurs :

FNPL, Coordination Rurale,
Confédération Paysanne,
Jeunes Agriculteurs



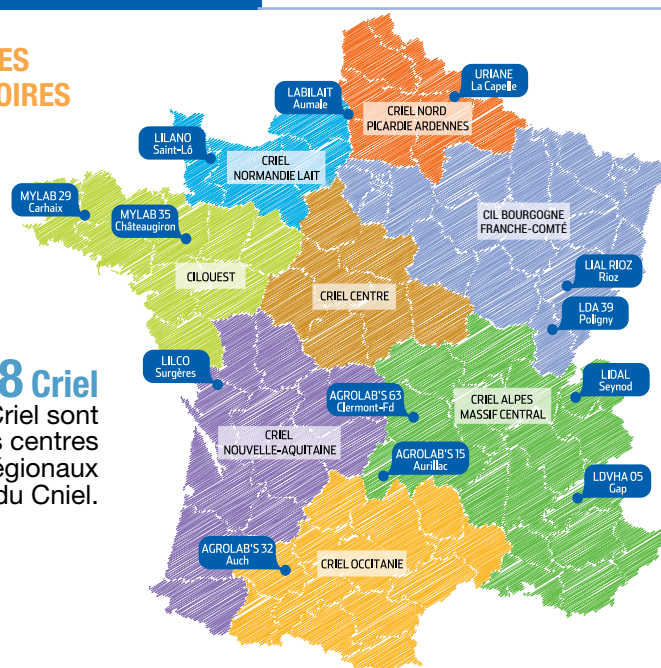
Collège des coopératives :

la coopération laitière



REPRÉSENTATION

DANS LES TERRITOIRES



8 Criel
Les Criel sont les centres régionaux du Cniel.

11 laboratoires interprofessionnels

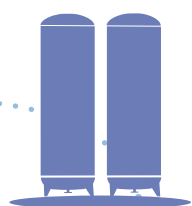
Les laboratoires interprofessionnels sont coordonnés par le Cniel pour les analyses du paiement du lait à la qualité

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière est une association qui regroupe les organisations représentatives des acteurs de la filière lait de vache.

NOTRE PROJET

Élaborer et déployer une stratégie partagée *France Terre de Lait*, pour une filière laitière performante et durable, dans l'intérêt de ses acteurs et des consommateurs.



Collège des industries privées :

Fnil



Collège du commerce, de la distribution et de la restauration collective :

FCD, FCA, FFF, Agores, Restau'Co, SNRC

membres associés : Cnaol*
(Centre national des Appellations d'origine laitières),
invité au CA : Contrôleur général économique et financier, représentant de l'état

À L'INTERNATIONAL



New-York : FCB
(French Cheese Board)



Pekin : Bureau de représentation
Shanghai : La Crèmerie
CAFC (Conseil Agroalimentaire
France-Chine)



Fil (Fédération internationale du lait)



EMF (European Milk Forum)

LE CNIEL CRÉE

POUR SES ÉLUS

Une veille et des études économiques et scientifiques, ainsi que des analyses des attentes des consommateurs pour aider à la prise de décisions



De la connaissance par la recherche pour consolider les positions de la filière

POUR LA FILIÈRE

- . Une vision stratégique à court et moyen termes
- . Un cadre de fonctionnement à travers des guides, des référentiels et des accords interprofessionnels homologués par les pouvoirs publics
- . Une dynamique collective pour la création de valeur économique et sa juste répartition
- . Une accélération des transformations nécessaires pour une filière durable
- . Un éclairage des décideurs publics pour prendre en compte les spécificités du secteur, du lait et des produits laitiers

POUR LE CONSOMMATEUR

- . Une information étayée sur la filière et les produits laitiers
- . Une protection des dénominations laitières
- . Une garantie de qualité et de sécurité sanitaire
- . Des connaissances approfondies scientifiquement par le soutien de la recherche publique



POUR SES SALARIÉS

- . Du sens lié au collectif filière

LES DEUX PILIERS DE FRANCE TERRE

La démarche collective de responsabilité sociét

8 ENGAGEMENTS DE PROGRÈS POUR CHAQUE LITRE DE LAIT PRODUIT, TRANSFORMÉ ET COMMERCIALISÉ EN FRANCE

La filière laitière, dans le cadre de son interprofession le Cniel, s'est fixée 8 engagements de progrès nationaux. Ces 8 engagements constituent un socle de garanties que la filière souhaite fournir à tous les consommateurs de produits laitiers français, à échéance 2025. Ils sont issus d'un consensus interprofessionnel et doivent permettre à la France de rester durablement une terre de lait.

Ces 8 engagements de progrès se déclinent au sein de quatre grands domaines d'actions prioritaires pour répondre aux quatre principaux enjeux auxquels doit faire face la filière laitière.

RENDRE LA FILIÈRE PLUS ATTRACTIVE ET PÉRENNE AVEC DES ACTEURS QUI VIVENT MIEUX DE LEUR MÉTIER

- Améliorer la capacité de la filière à rémunérer l'ensemble de ses acteurs
- Améliorer les conditions de travail de l'ensemble des acteurs de la filière

RENFORCER LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS AVEC DES PRODUITS LAITIERS TOUJOURS PLUS SÛRS

- Garantir l'absence de résidus d'antibiotiques dans le lait et poursuivre la lutte contre l'antibiorésistance
- Renforcer la sécurité sanitaire des produits laitiers

GARANTIR DES MODES DE PRODUCTION RESPONSABLES, EN ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES SOCIÉTALES

- Evaluer le bien-être de l'ensemble du troupeau laitier et améliorer les pratiques si nécessaire
- Améliorer le bilan carbone de la filière laitière

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

- Mieux informer le consommateur sur la place essentielle des produits laitiers dans une alimentation équilibrée et sur les modes de production
- Promouvoir un export français durable dans le respect des filières locales et des cultures alimentaires

Chacun de ces engagements est associé à un plan d'action interprofessionnel et à un ou plusieurs indicateurs de performance pour suivre l'évolution des progrès réalisés et adapter les programmes collectifs et les ressources allouées si nécessaire.

DE LAIT,

ale de la filière laitière

UN DIALOGUE EXIGEANT AVEC LA SPHÈRE CITOYENNE, POUR S'ADAPTER AU MONDE QUI NOUS ENTOURE

Depuis 2018, l'interprofession laitière entretient un dialogue régulier avec les ONG identifiées comme porte-parole des consommateurs et de la société civile, par des temps de visites, d'échanges, de réunions techniques ou de concertation.

TROIS GRANDES THÉMATIQUES ONT MOBILISÉ L'INTERPROFESSION EN 2022 :

- **Finalisation d'une concertation avec les ONG de protection de l'environnement** (France Nature Environnement, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Humanité et Biodiversité, la Plateforme Commerce Équitable France, CIWF et le WWF) **démarrée en 2018 sur l'autonomie protéique des élevages laitiers français.**

Elle a abouti à l'identification des principaux bénéfices de l'autonomie protéique en termes environnementaux, économiques et sociaux, en mettant en avant les leviers qui font consensus et ceux qui ne le font pas. Les principales conclusions de cette concertation sont l'engagement des membres du Cniel à stopper les importations de soja déforestant et à accompagner les élevages laitiers français sur la voie de l'autonomie protéique. Elles seront soumises à l'approbation du conseil d'administration du Cniel en février 2023.

- **Reprise des travaux sur la question du logement des veaux avec les ONG de protection du bien-être animal** jugé prioritaire aux yeux des membres du groupe de concertation, que ce soit par ses impacts sur le bien-être des veaux que par l'importance du sujet dans la projection des futurs élevages. Une visite en élevages avec les ONG est d'ores et déjà programmée en début 2023.

- **Reprise de contact et partage d'informations récentes avec des acteurs de la coalition ouest-africaine « Mon lait est local » (ONG, laiteries, syndicats de producteurs) et des ONG de solidarité internationale.** La validation de données relatives aux exportations et aux investissements responsables et la compréhension des enjeux pour toutes les parties, initiée en 2020, avait été stoppée par les vagues successives de covid. Cette rencontre a permis de partager des informations sur le marché des produits laitiers et le développement de la filière laitière en Afrique de l'Ouest et d'entendre quelles étaient les attentes des acteurs d'Afrique de l'Ouest vis-à-vis de l'interprofession. Les réponses qui peuvent être apportées et le périmètre de travail commun sont en cours d'étude au CNIEL.





France Terre de Lait formalise les engagements collectifs et volontaires pour valoriser l'excellence de la filière laitière, en France comme à l'international, et poursuivre la longue histoire du modèle laitier français.

Nous présentons ici l'évolution des indicateurs de progrès de France Terre de de Lait. Ils permettent de mesurer les avancées sur les huit engagements depuis la publication du rapport 2021.

Ce tableau de bord présente les progrès réalisés par les acteurs de la filière, mais aussi des difficultés rencontrées. Il s'enrichit cette année d'un nouvel indicateur économique et voit évoluer l'expression de l'impact carbone de la filière grâce à l'évaluation de la part de la grande distribution.

NOTRE OBJECTIF 2025

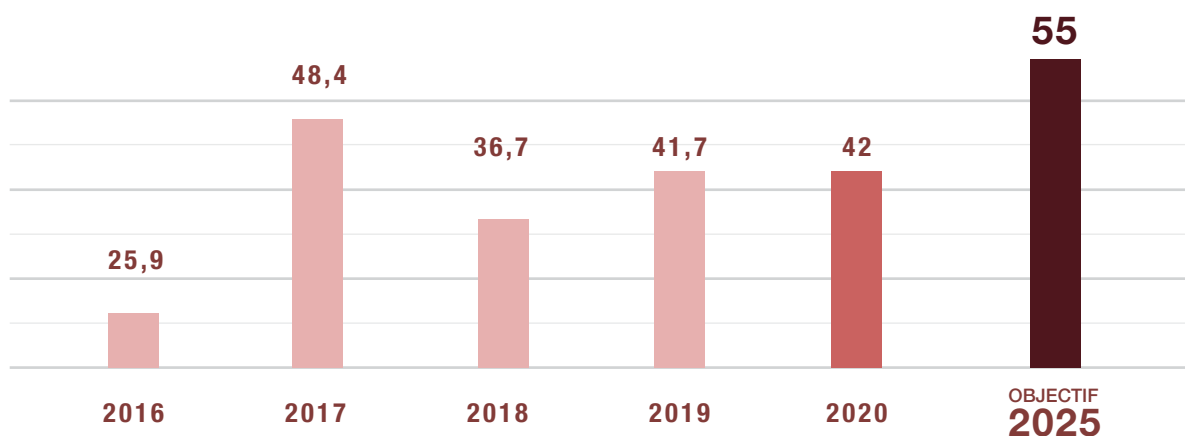
55% de fermes en mesure de rémunérer leurs exploitants au-delà du revenu net médian français

INDICATEUR ÉLEVAGE

L'objectif de cet indicateur* est d'évaluer la capacité des éleveurs à dégager via leur atelier lait un revenu à la hauteur des contraintes inhérentes à leur métier et en phase avec le reste de la société.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Léger recul du revenu des éleveurs, comme de celui de l'ensemble de la population salariée.



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Le revenu moyen des éleveurs laitiers a progressé par rapport au niveau bas de 2016, année où le prix du lait moyen en France était particulièrement faible.

Malgré une baisse du revenu des éleveurs en 2020 par rapport à 2019 (-6,6%), l'indicateur « proportion d'éleveurs dont le revenu dépasse le salaire net médian des Français » est demeuré quasi-stable.

Cette évolution est la conséquence du recul en 2020 du salaire net médian national utilisé pour la comparaison. Ce salaire net annuel des postes à temps complet dans le secteur privé, toutes activités confondues, a reculé sous l'effet de la forte contraction du volume de travail rémunéré, liée au recours massif au chômage partiel lors de la crise sanitaire de 2020.

L'indicateur est donc non seulement sensible à la conjoncture laitière mais également à l'évolution du revenu médian national.

Le prix du lait moyen s'est progressivement redressé depuis 2016, mais le prix de revient moyen du lait (coût de production total – aides dédiées à l'atelier lait – produits joints de l'atelier lait) a également augmenté en plaine et davantage en montagne. On constate par ailleurs un élargissement de la dispersion des revenus des éleveurs laitiers depuis 2016, autrement dit, les situations ont été davantage contrastées entre les exploitations. Les évolutions permises par la sortie des quotas sont une des causes de cette disparité grandissante.

Si l'année 2021 a été moins impactée par les restrictions sanitaires dues au COVID-19, l'inflation croissante tout au long de l'année sur les coûts, notamment en énergie et alimentation animale, ainsi que le recul de la production laitière, rendent les résultats très incertains, malgré la hausse du prix du lait.

* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

NOTRE OBJECTIF 2025

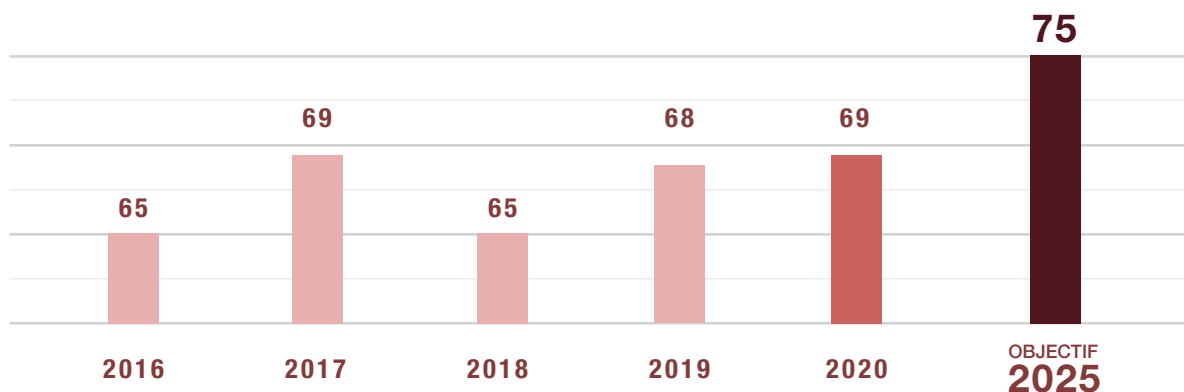
75% d'entreprises laitières présentant une rentabilité (EBITDA/CA) supérieure à 4 %

INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE

Cet indicateur*, établi à partir de l'observatoire annuel de branche du Crédit Agricole, mesure la rentabilité du processus de production. Un ratio EBITDA/CA inférieur à 4 % est considéré comme faible.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En légère progression grâce à une hausse du chiffre d'affaire et un maintien de l'activité internationale



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Rappelons que cet indicateur exprime un pourcentage d'entreprises dépassant le ratio de 4%, sans tenir compte de la taille des entreprises.

Il est en légère progression depuis 2016 alors que l'EBITDA/CA moyen des entreprises laitières a été en recul en 2018 avant de connaître un redressement en 2019 et une légère progression en 2020, sauf pour les acteurs positionnés sur les ingrédients.

On observe en 2020 une hausse du chiffre d'affaires des entreprises laitières, pour tous les métiers sauf pour les entreprises spécialisées en produits de grande consommation (PGC) hors fromages. Malgré la hausse des ventes en grandes et moyennes

surfaces (GMS) lors des confinements, les ventes en restauration hors foyer (RHF) se sont effondrées sans être toujours compensées par la grande distribution en fonction des entreprises. De plus, le report en volume n'a pas forcément été réalisé avec les mêmes niveaux de valeurs. En outre la concurrence des entreprises fabriquant des PGC mais également d'autres produits, a été importante.

L'activité internationale reste prépondérante pour la filière et a progressé de 0,4 point sur un an en dépit du contexte sanitaire.

NOUVEL INDICATEUR POUR LA GRANDE DISTRIBUTION

Afin que la démarche France Terre de Lait couvre et implique tous les maillons de la filière désormais présents dans la gouvernance de l'interprofession laitière, un nouvel indicateur économique complète les indicateurs élevage et transformation laitière pour évaluer la capacité de la filière laitière à rémunérer l'ensemble de ses acteurs. Il s'agit de la marge nette du rayon produits laitiers en GMS exprimée en % du chiffre d'affaires de ce rayon. L'objectif 2025 consiste à maintenir cette marge en référence à 2016. Les valeurs de cet indicateur issu de l'OFPM (Observatoire Français des Prix et des Marges) seront désormais publiées tous les ans.

	2016	2017	2018	2019	2020	OBJECTIF 2025
Marge nette	1,4	0,8	0,7	1,2	1,4	1,4

* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

NOTRE OBJECTIF 2025

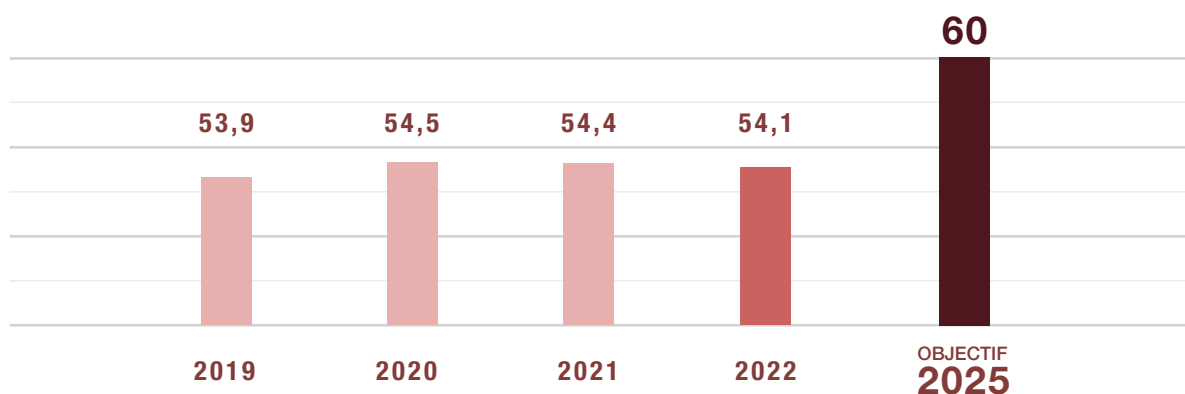
60/100 pour la note de satisfaction des éleveurs.

INDICATEUR ÉLEVAGE

Cette notation, issue d'une enquête annuelle* menée auprès d'un échantillon national représentatif d'éleveurs permet de mesurer le bien-vivre des éleveurs en abordant leurs conditions de vie et de travail et leur situation personnelle.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Un indicateur stable et robuste en dépit d'un contexte de sécheresse marquée et de forte inflation



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

La quatrième enquête annuelle sur la perception par les éleveurs de leurs conditions de vie a été réalisée au cours des mois d'août et de septembre 2022. Au-delà de la résurgence depuis la fin de l'année 2021 d'un contexte de forte inflation inédit depuis plusieurs décennies, cette période d'enquête fut affectée par la survenue d'épisodes de sécheresse marquée dans plusieurs régions françaises. Le contexte était donc anxiogène pour de nombreux éleveurs laitiers, exposés simultanément à des inquiétudes sur leurs récoltes de fourrages en cours et à venir, la gestion de l'eau au sein de leurs exploitations et sur l'état de leur trésorerie dans les mois à venir.

La relative stabilité entre 2019 et 2022 de l'indicateur global agrégé (moyenne des différents items : reconnaissance, sécurité économique et avenir, attachement au métier, charge de travail et pénibilité, soutien et partage) constitue, en conséquence, un résultat plutôt satisfaisant. Cette situation d'ensemble recouvre néanmoins des évolutions préoccupantes pour certaines franges de la population globale des éleveurs laitiers, notamment les éleveurs installés depuis moins de 10 ans et les éleveurs bio. Quand bien même la valeur de l'indicateur en 2022 reste supérieure dans ces sous-groupes à celle de l'ensemble national, elle a baissé de façon significative depuis 2019.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE

NOTRE OBJECTIF 2025

100% des 4 sous-indicateurs de l'enquête sociale ATLA à leur niveau d'objectif final de 2025.

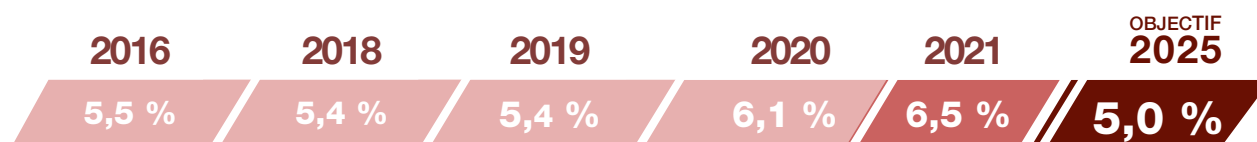
INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE

L'appréciation des conditions de travail en entreprise est multifactorielle. C'est pourquoi nous suivons et agrégeons quatre sous-indicateurs* permettant d'observer la prévention des risques, le développement et la reconnaissance des compétences, et l'épanouissement des salariés.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

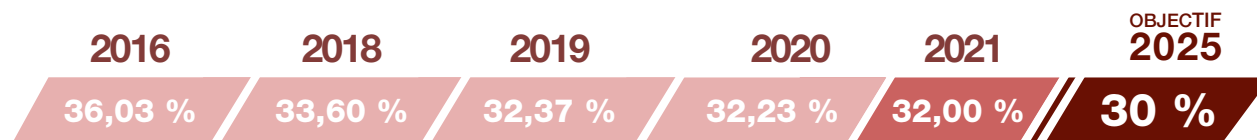
Une progression régulière des indicateurs sociaux en transformation laitière ralentie par la crise Covid

Taux d'absentéisme (critère de bien-être au travail)



Taux de fréquence d'accident du travail

(impact des actions de préventions auprès des salariés)

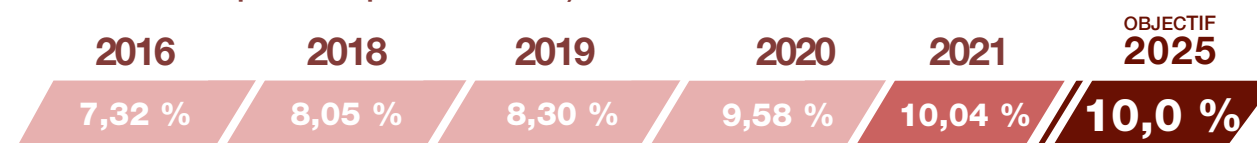


Nombre de certificats de qualification professionnelles cumulés depuis 2016

(critère de développement des compétences)

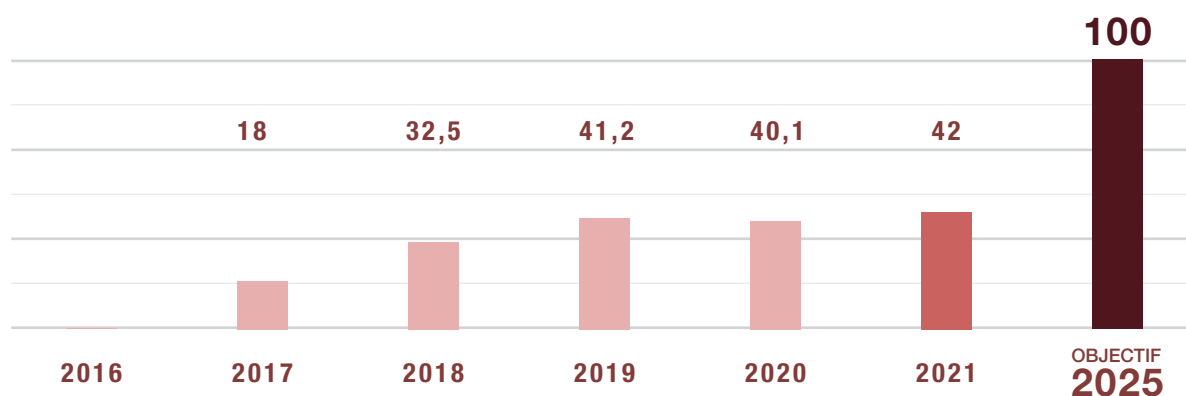


Taux d'embauche des CDI à l'issue de l'alternance (capacité des entreprises à former et sécuriser les parcours professionnels)



* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

Indicateur agrégé (même pondération pour chaque sous-indicateur)



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

En 2021, l'indicateur agrégé du bien-être social dans la Transformation laitière continue de progresser, malgré la dégradation de l'un des sous-indicateurs, relatif au taux d'absentéisme, pour la deuxième année consécutive. Cette dégradation résulte de la crise sanitaire. En effet, Les entreprises laitières ont dû faire face en 2021 à trois vagues successives de Covid. La réorganisation des activités, le recours aux heures supplémentaires et l'embauche d'intérimaires ont toutefois permis de maintenir l'activité tout au long de l'année, permettant ainsi aux entreprises de tenir leurs engagements auprès de leurs clients.

Le taux de fréquence d'accidents du travail poursuit sa baisse et confirme les bons résultats de la Transformation laitière. Les conventions nationales d'objectifs de prévention des risques signées avec la MSA pour la Coopération Laitière et la CNAM pour la FNIL traduisent l'engagement fort du secteur laitier dans ce domaine, et font la preuve de leur efficacité avec la baisse de la sinistralité.

L'objectif de 2500 certificats de qualification professionnelle (CQP) cumulés entre 2016 et 2025 a été fixé avant la réforme de la formation professionnelle. Il sera probablement difficile à atteindre en raison de la baisse des financements consécutifs à cette réforme et de la crise Covid. La Transformation laitière reste toutefois très engagée sur la formation professionnelle et la reconnaissance et le développement des compétences. Elle a, par exemple, créé une nouvelle certification « titre à finalité professionnel fromager », en cours de déploiement expérimental jusqu'en 2024.

Enfin, le taux d'embauche des alternants en CDI ne cesse de progresser. Il y a un nombre croissant d'apprentis dans le secteur et un fort besoin de titularisation. L'objectif national qui avait été fixé pour 2025 a déjà été atteint en 2021.

* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

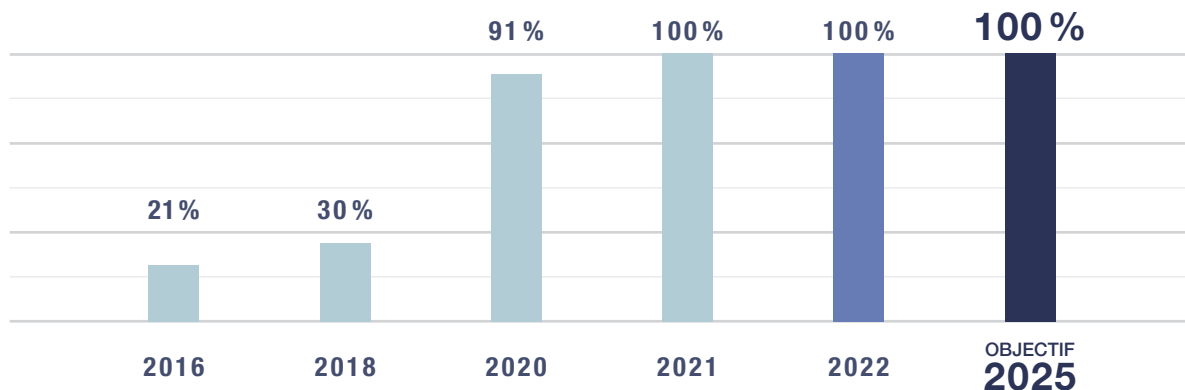
NOTRE OBJECTIF 2025

100% du lait collecté au départ de la ferme testé aux antibiotiques

Le calcul de l'indicateur* correspond au nombre d'analyses ramenées au nombre de collectes de lait réalisées annuellement, en pourcentage.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'objectif 2025 a été atteint en 2021, et le contrôle systématique des livraisons est maintenu



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

L'accord interprofessionnel relatif au paiement du lait qui prévoit un contrôle systématique de toutes les livraisons de lait - et non plus un contrôle inopiné une fois par semaine - a été renouvelé en 2022. Cela garantit le respect de cet engagement de France Terre de Lait au moins jusqu'en 2025. Le renouvellement de cet accord est aussi l'occasion de confirmer la démarche de progrès continu dans laquelle la filière est engagée puisque le principe d'analyse à chaque livraison du lait, déjà appliqué sur le critère des antibiotiques, a également été étendu aux critères de composition du lait et au dénombrement des cellules somatiques. Ce taux de cellules est un indicateur de bonne qualité sanitaire et technologique du lait.

Un second accord complémentaire du premier, l'accord antibiotique, a également été renouvelé en 2022 et étendu par les pouvoirs publics pour les années 2023 à 2025. Il fixe les modalités techniques de surveillance des antibiotiques et la prise en charge des coûts liés aux citernes détectées positives.

L'objectif de l'ensemble des membres de l'interprofession est maintenant de préserver ces acquis mais aussi d'identifier et mettre en œuvre des pistes d'amélioration pour poursuivre la baisse constatée du taux d'accidents (tanks ou citernes positifs aux antibiotiques). A ce titre le CNIEL relance le processus de sélection des tests officiels avec une mise en concurrence technico-économique des fabricants de tests pour que les tests homologués correspondent aux attentes de la filière et s'adapte à l'usage des molécules antibiotiques utilisées en élevage.

Enfin, les résultats publiés annuellement par l'Agence Nationale des Médicaments Vétérinaires montrent une relative stabilisation de l'exposition des bovins aux antibiotiques en élevage après une baisse marquée entre 2011 et 2016. Le nombre de traitements intramammaires des vaches laitières continue lui sa décline (baisse de 33,9% entre 2011 et 2021). Le plan national « les mammites j'anticipe » se poursuit, avec notamment le traitement sélectif au tarissement.

* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

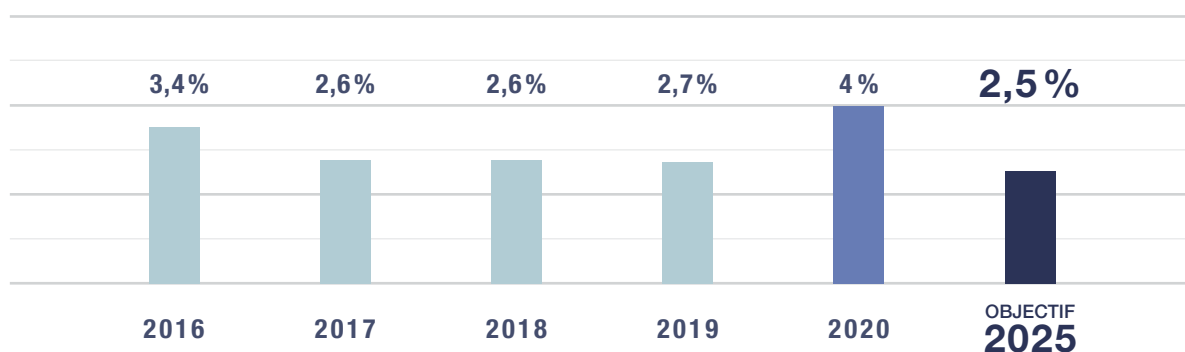
NOTRE OBJECTIF 2025

2,5% maximum
des TIAC attribuées
aux produits laitiers

Cet indicateur* traduit la part des TIAC (Toxi-infection alimentaire collective) liées aux produits laitiers dans le total des toxi-infections alimentaires collectives. Cette donnée est publiée tous les ans par Santé Publique France.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

2020, une année atypique, en raison de la pandémie de covid 19



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Après trois années de bons résultats, où l'indicateur affichait des valeurs proches de l'objectif 2025, on observe en 2020 une forte dégradation.

Cette dégradation est cependant à relativiser.

En effet, l'année 2020 a vu l'apparition de la pandémie de covid 19 en tout début d'année. Cette pandémie a entraîné deux périodes de confinement (12 semaines au total) durant lesquelles les habitudes et modes de consommations ont été très perturbés, avec notamment l'arrêt complet du secteur de la restauration collective.

Ces événements ont fortement impacté le nombre et l'origine des TIAC en 2020. Le nombre total de TIAC

a fortement diminué en 2020 pour l'ensemble des produits alimentaires (-43% par rapport à 2019). Les produits laitiers n'échappent pas à cette tendance favorable (-17.5% par rapport à 2019). Toutefois l'indicateur France Terre de Lait traduit la part relative des produits laitiers dans le total des toxi-infections alimentaires collectives, et non l'évolution en valeur absolue.

Rappelons par ailleurs que les travaux interprofessionnels et les efforts de tous les acteurs de la filière pour réduire la présence de pathogènes dans les produits laitiers se poursuivent à travers l'optimisation des méthodes de contrôle, de surveillance et des mesures de maîtrise.

* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

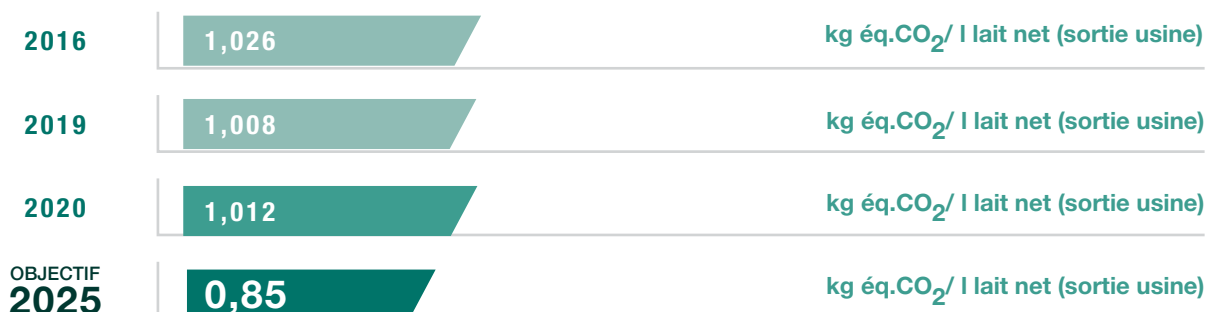
NOTRE OBJECTIF 2025

17% de baisse de l'empreinte carbone des produits laitiers

L'indicateur* retenu pour traduire l'évolution des pratiques est l'empreinte carbone nette par litre de lait, exprimée à la sortie d'usine en kg équivalent CO₂ par litre.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les efforts mis en oeuvre ne se traduisent pas encore dans les résultats probants en élevage



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

La baisse de l'empreinte carbone par litre de lait à la sortie des usines laitières, tenant compte de l'ensemble des émissions en élevage (y compris les émissions associées aux intrants, aliments et engrais) et en industrie laitière, se limite à 1,4% entre 2016 et 2020. Exprimée en volume total d'émission de GES, cette baisse est légèrement supérieure, elle s'élève à 2%. Entre ces deux années le volume de production s'est en effet contracté de 34 millions de litre de lait.

• En élevage

Les progrès sont faibles puisque l'empreinte carbone par litre de lait ne se réduit que de 0,6% entre 2016 et 2020. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse limitée.

Le léger accroissement de la part du maïs dans la surface fourragère principale et de la production laitière par vache, et la stabilité des effectifs de génisses entraînent une baisse d'émission, partiellement effacée par une baisse du stockage de carbone.

Depuis 2016, année de référence de cet indicateur pour France Terre de Lait, nous observons une succession d'années climatiques défavorables comme le montre le graphique ci-contre avec des températures très élevées et un déficit pluviométrique. Ce dérèglement climatique impacte la production laitière et son

empreinte carbone : des pertes de production fourragère et de rendement en herbe, et une moindre qualité des fourrages entraînent une plus grande dépendance des élevages aux intrants (concentrés, fourrage supplémentaires, engrais, carburants), eux-mêmes émetteurs de CO₂.

Enfin, le programme Ferme Laitière Bas Carbone sur lequel s'appuie la filière pour réduire les émissions en élevage continue à monter en puissance régulièrement : 22 % d'éleveurs étaient engagés dans ce programme fin 2020. C'est un beau succès, mais cela n'entraîne mécaniquement qu'une baisse relative des émissions à l'échelle de la France entière. Une étude d'impact de ce programme auprès de éleveurs et des conseillers techniques, réalisée en 2022, permettra à l'avenir d'améliorer l'efficacité du dispositif en levant un certain nombre de freins.

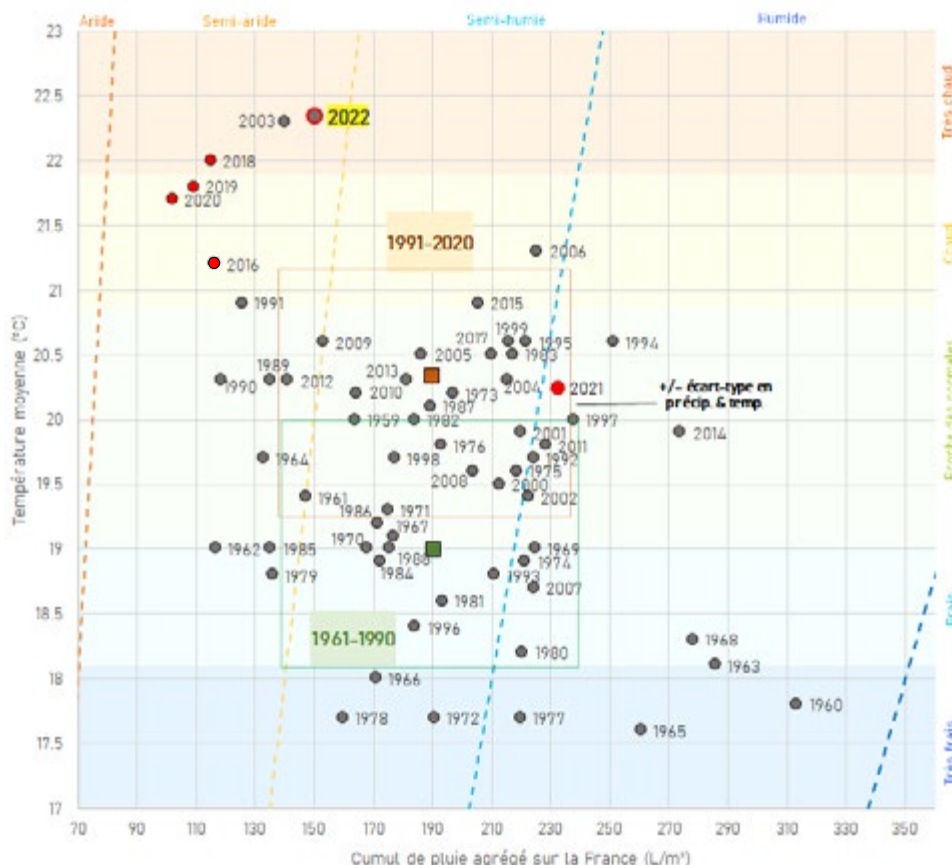
* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

• En transformation laitière

Au stade de la transformation laitière, la baisse des émissions par litre de lait collecté est très marquée : elle s'élève à 11,4% entre 2016 et 2020. Cependant cette forte baisse des émissions de ce maillon de la filière laitière impacte modérément la baisse de l'empreinte carbone totale en sortie d'usine puisque les émissions en transformation ne pèsent que pour 7% des émissions de ces deux maillons. Les

principales réductions d'émissions obtenues sur les sites de transformation sont dues aux économies d'énergie réalisées et à l'utilisation de combustibles moins impactants pour le climat. L'impact des fluides frigorigènes pour la production de froid est prise en compte mais pèse très peu dans les émissions du secteur.

Une succession d'années climatiques exceptionnelles depuis 2016



Pluviométrie et température moyenne en été en France

Période 21 juin au 20 septembre (1959 - 2022)

NOUVEAU - Exprimer l'empreinte carbone du lait à la remise au consommateur en GMS

Le Cniel est une interprofession longue réunissant les éleveurs, les transformateurs de lait mais aussi les circuits de distribution au consommateur via la grande distribution, le commerce ou la restauration collective. Afin d'exprimer l'empreinte carbone du lait à la remise au consommateur – et tenir compte ainsi d'un des circuits de commercialisation - l'indicateur carbone de la filière laitière intégrera dorénavant les émissions du circuit logistique, du stockage et de la distribution en grandes et moyennes surfaces. Le poids de ce maillon (transport, logistique et magasins) est ainsi évalué à 6% des émissions de l'ensemble de la filière. Celui de l'élevage est de 87%, celui de la collecte et de la transformation de 7%. *In fine*, pour l'année 2020, l'empreinte carbone du lait, exprimée en sortie de magasin s'élève à 1,073 kg éq. CO₂ par litre de lait équivalent.

Quelle feuille de route à échéance 2030 et 2050 ?

Le Cniel s'engage aux côtés d'Interbev et d'Idel dans l'élaboration d'une feuille de route décarbonation qui couvrira les filières bovin lait et viande tel que le prévoit l'article 301 de la Loi Climat et résilience, en copilotage avec l'administration (Ministères de la Transition écologique, et de l'Agriculture et de la

souveraineté alimentaire).

Une occasion pour le Cniel de valoriser sa recherche de solutions nouvelles lancée début 2022 au travers d'un appel à solutions de décarbonation auprès de porteurs de solutions innovantes. Les résultats sont attendus en cours d'année 2023.

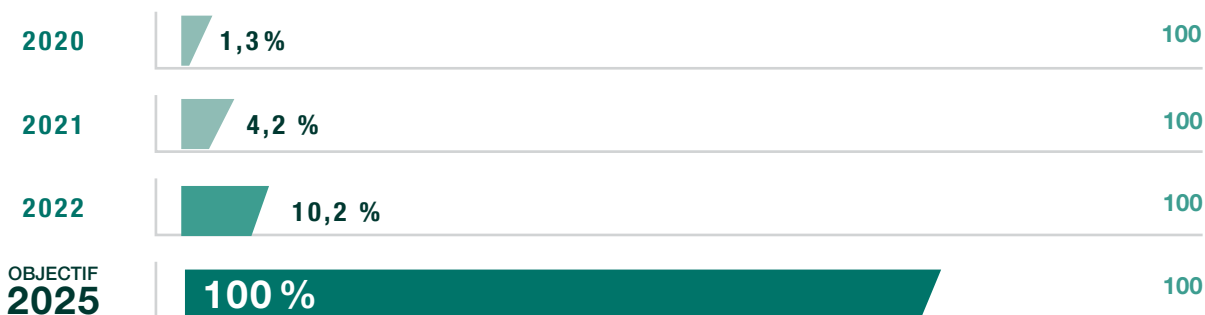
NOTRE OBJECTIF 2025

100% des fermes évaluées sur la base de 16 indicateurs de bien-être animal

L'indicateur* est calculé à partir du nombre de fermes évaluées, après remontée des diagnostics dans la base de données nationale de la charte des bonnes pratiques d'élevage.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'évaluation du bien-être en élevage laitier est en cours.



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

La démarche d'évaluation du bien-être des troupeaux laitiers, réalisée dans le cadre de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage, va être déployée dans l'ensemble des exploitations laitières d'ici 2025. Cette Charte intègre désormais Boviwell, outil choisi par la filière laitière pour réaliser le diagnostic de bien-être animal dans les élevages français, et basé sur la méthode scientifique européenne de référence, Welfare Quality®.

L'année 2022 a vu la mise en service de cette application informatique permettant la saisie par le technicien des données observées et mesurées en élevage, et la présentation des résultats à l'éleveur. Puis ensemble, éleveur et conseiller définissent le plan d'actions dans le cadre d'une démarche de progrès. Ainsi dès la fin de l'évaluation, l'éleveur connaît les points forts de son exploitation et ceux à améliorer.

Cette évaluation est également un moment d'échange et d'apport de conseils aux éleveurs.

En 2022, plus de 500 conseillers en élevage ont été formés à la conduite des évaluations Charte et BoviWell. À fin 2022, ce sont près de 5000 évaluations qui ont déjà été réalisées.

Note d'état corporel, état de propreté... sont autant d'indicateurs de Boviwell qui constituent le quotidien de l'éleveur et rejoignent donc ses préoccupations. La réalisation de ce diagnostic par un conseiller en élevage lui apporte également un regard extérieur apprécié sur son troupeau. Le bien-être du troupeau c'est aussi le bien-être de l'éleveur.

* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

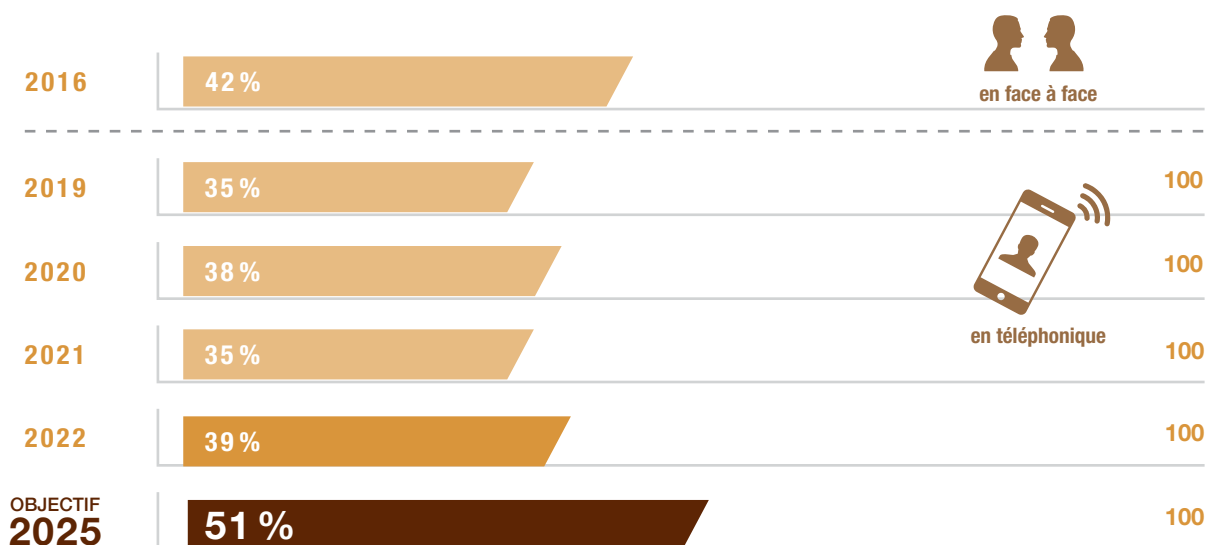
NOTRE OBJECTIF 2025

51% des Français confiants dans les produits laitiers

Cet indicateur* est issu d'une enquête annuelle (InquietAlim) réalisée auprès de 1505 individus âgés de 18 ans et plus en 2022. Les personnes interrogées sont considérées confiantes dans les produits laitiers si elles n'expriment aucun facteur d'inquiétude particulier.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le lait et les produits laitiers restent la catégorie de produits qui génèrent le plus de confiance.



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

La filière doit pouvoir construire une relation de confiance avec les consommateurs. Connaître leurs inquiétudes et leurs questions est donc un enjeu fort.

En 2022, la confiance des consommateurs est en hausse pour les produits laitiers et l'écart est significatif. Une minorité de consommateurs exprime plus de deux inquiétudes.

Les trois sujets les plus cités par les plus inquiets sont l'hygiène et risques sanitaires (14%), le prix (13%) et la conservation (13%), 10% citent l'origine comme une source d'inquiétude, de questionnement.

Il est intéressant de regarder les inquiétudes exprimées pour le lait même si notre indicateur porte pour les produits laitiers : l'inquiétude la plus courante pour le lait porte sur le bien-être animal et la santé animale (12% des inquiets). L'origine du lait, son prix et sa conservation sont trois inquiétudes citées par au moins 10% des inquiets.

- Pour la première fois dans l'histoire de notre indicateur et dans tout l'historique de cette

étude (depuis 2016), le prix des produits laitiers devient un facteur d'inquiétude, conséquence du contexte inflationniste. Toutefois lorsque les consommateurs font des arbitrages liés au prix, ce ne sont pas les produits laitiers qui sont le plus impactés.

- La préoccupation sur l'origine des produits, reste très présente mais en baisse par rapport à 2020, année pendant laquelle la crise du COVID a renforcé ces préoccupations. Les Français souhaitent un modèle où l'on produit plus en local, avec des chaînes de production courtes.

L'évolution de cette méthodologie d'évaluation stricte de l'inquiétude des consommateurs est en réflexion car les consommateurs n'exprimant qu'une seule inquiétude restent néanmoins consommateurs de produits laitiers. D'autre part, une extension de l'indicateur, pour avoir des pistes concrètes de réduction d'inquiétudes est en cours d'expérimentation.

* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

PROMOUVOIR UN EXPORT DURABLE EN EXPORTANT DES PRODUITS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

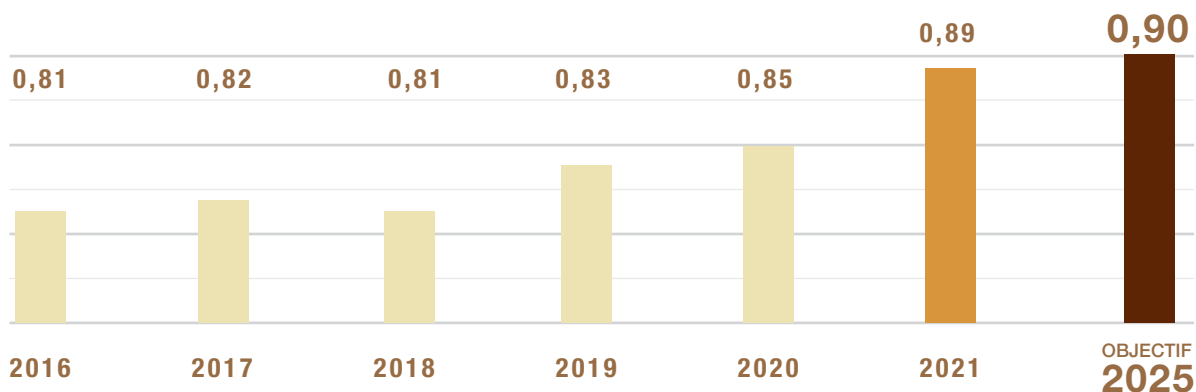
NOTRE OBJECTIF 2025

une valorisation des produits laitiers exportés hors Union européenne atteignant **0,90€/l**

Augmenter la valeur ajoutée des produits exportés à destination des pays tiers contribue à respecter le développement de filières locales dans les pays émergents en limitant la concurrence avec les productions locales*.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Une forte progression, à relativiser en raison du retour de l'inflation.



ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Depuis 5 ans, l'indicateur progresse régulièrement. Cette évolution est à mettre en liaison avec quelques changements dans l'offre exportée sur les pays tiers. Les volumes de briques de lait, de fromages frais et de fromages fondus, produits à moindre valeur ajoutée, ont reculé. A l'inverse, les exportations de lait infantile, de crème et de beurre conditionnés, produits plus qualitatifs, ont augmenté.

Pour autant, la forte progression de l'indicateur sur l'année 2021 doit être relativisée par l'impact d'un facteur conjoncturel, celui du retour d'une forte inflation sur les derniers mois de l'année.

Cette tendance devrait s'amplifier en 2022 : d'une part, la faible disponibilité et les prix élevés de nombreux intrants (engrais, énergie, aliments du

bétail, emballages cartons et plastiques, etc.) grèvent les coûts de fabrication des produits laitiers et augmentent en conséquence le prix unitaire des produits vendus ; d'autre part, le recul actuel de la production laitière dans les grands bassins exportateurs mondiaux (Union Européenne, Nouvelle-Zélande et Etats-Unis) induit une diminution des disponibilités à commercialiser sur le marché mondial et alimente ainsi une tendance haussière des prix des produits vendus.

Si ce contexte inflationniste venait à se prolonger et prenait une dimension structurelle, à l'image de l'environnement économique des années 1970 et 1980, la révision méthodologique de l'indicateur s'imposerait.

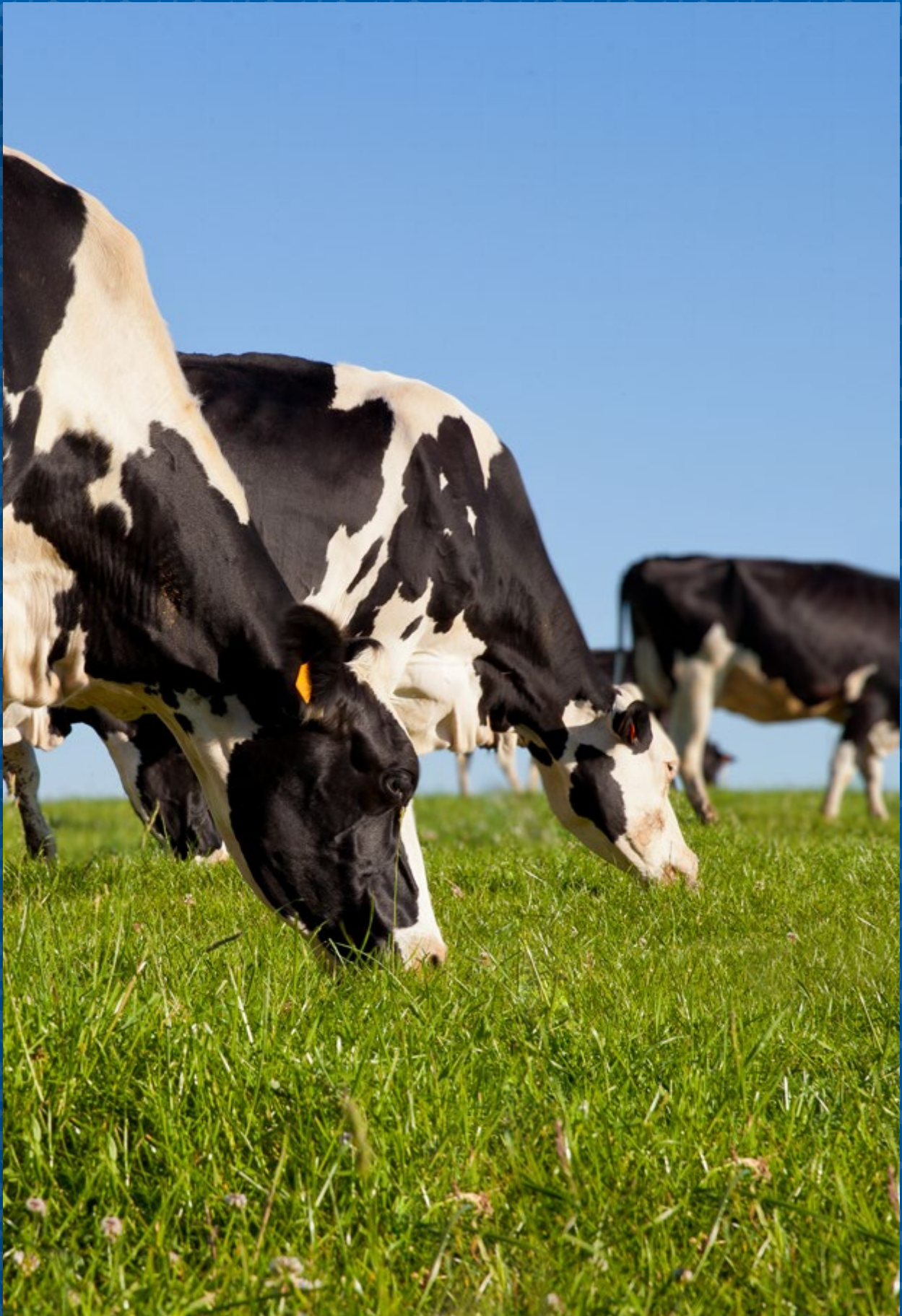
* pour en savoir plus sur cet indicateur, voir le fascicule « indicateurs France Terre de lait »



TABLEAU DE BORD DES ENGAGEMENTS DE FRANCE TERRE DE LAIT

AXES DE PERFORMANCE	ENGAGEMENTS	INDICATEURS ET UNITÉS ASSOCIÉES
Economique et Social	1. Améliorer la capacité de la filière à rémunérer l'ensemble de ses acteurs	<p>En élevage : pourcentage de fermes en mesure de rémunérer leurs exploitants au-delà du revenu net médian français</p> <p>En entreprises laitières : pourcentage d'entreprises laitières présentant une rentabilité (EBITDA/CA) supérieure à 4 %</p> <p>En GMS : marge nette du rayon produits laitiers en GMS (exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires du rayon produits laitiers)</p>
	2. Améliorer les conditions de travail pour une filière attractive	<p>En élevage : notation sur 100 via une enquête auprès des éleveurs laitiers</p> <p>En entreprises laitières : notation agrégée (sur 100) de 4 sous-indicateurs, via une enquête sociale en entreprises laitières</p> <ul style="list-style-type: none"> . Taux d'absentéisme . Taux de fréquence d'accidents du travail . Nombre cumulé de certificats de qualification professionnelle . Taux d'embauche de CDI à l'issue de l'alternance
Sanitaire	3. Garantir l'absence de résidus d'antibiotiques dans le lait et poursuivre la lutte contre l'antibiorésistance	Pourcentage de livraisons de lait collecté au départ de la ferme contrôlées aux antibiotiques
	4. Renforcer la sécurité sanitaire par l'optimisation des méthodes de surveillance, de contrôle, de maîtrise et d'investigation	Pourcentage de Toxi-Infections Alimentaires Collectives (TIAC) attribuées aux produits laitiers
Productions responsables	5. Améliorer le bilan carbone de la filière laitière	<p>Empreinte carbone du lait sortie usine en kg éq. CO₂/l</p> <p>Emission carbone de la filière sortie usine en millions de tonnes de CO₂</p>
	6. Evaluer le bien-être des troupeaux laitiers et améliorer les pratiques si nécessaire	Pourcentage de fermes laitières évaluées sur la base de 16 indicateurs de bien-être animal
Alimentaire	7. Améliorer le niveau de confiance des consommateurs dans les produits laitiers	Niveau de confiance des consommateurs français en pourcent des français n'exprimant aucune inquiétude
	8. Promouvoir un export durable dans le respect des filières locales et des cultures alimentaires	Valorisation des produits laitiers exportés vers les pays tiers en euros par litre

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OBJECTIF 2025
	25,9 %	48,4 %	36,7 %	41,7 %	42,0 %			55 %
	65 %	69 %	65 %	68 %	69 %			75 %
	1,4 %	0,8 %	0,7 %	1,2 %	1,4 %			1,4 %
	--	--	--	53,9 %	54,5 %	54,4 %	54,1 %	60 %
	0	18	32,5	41,2	40,1	42,0		100
	5,5 %	5,4 %	5,4 %	5,4 %	6,1 %	6,50 %		5,0 %
	36,03 %	34,83 %	33,60 %	32,37 %	32,23 %	32,00 %		30 %
	269	614	899	1 215	1 328	1 464		2 500
	7,32 %	7,50 %	8,05 %	8,30 %	9,58 %	10,04 %		10 %
	21 %	21 %	21 %	30 %	91 %	100 %	100 %	100 %
	3,4 %	2,6 %	2,6 %	2,7 %	4,0 %			2,0 %
	1,026			1,008	1,012			0,85
	25,07			24,50	24,56			
	--	--	--	--	1,30 %	6,20 %	10,20 %	100
	42 %	NC	NC	35 %	38 %	35 %	39 %	51 %
	0,81	0,82	0,81	0,83	0,85	0,89		0,9





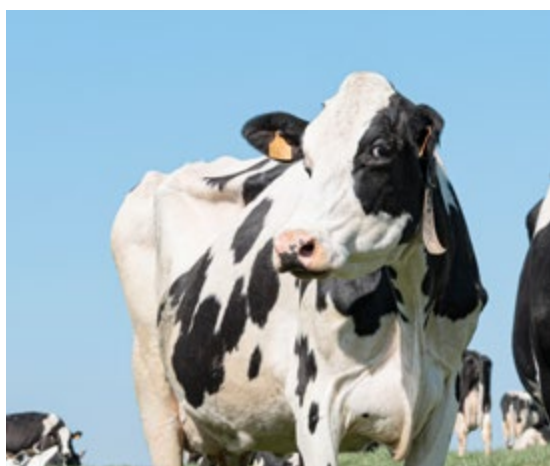
30 ENGAGEMENT 1 :
UNE JUSTE RÉMUNÉRATION
DES ACTEURS

34 ENGAGEMENT 2 :
AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL



36 ENGAGEMENT 3 :
GARANTIR L'ABSENCE DE
RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES
DANS LE LAIT

37 ENGAGEMENT 4 :
MIEUX PRÉVENIR LES
RISQUES SANITAIRES



38 ENGAGEMENT 5 :
AMÉLIORER LE BILAN
CARBONE DE LA FILIÈRE

42 ENGAGEMENT 6 :
ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE
DES TROUPEAUX LAITIERS



46 ENGAGEMENT 7 :
INFORMER SUR LA PLACE
ESSENTIELLE DES PRODUITS
LAI TIERS

47 ENGAGEMENT 8 :
PROMOUVOIR UN EXPORT
FRANÇAIS DURABLE

AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FILIÈRE À RÉMUNÉRER L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS



INDICATEUR ÉLEVAGE

La très grande majorité des éleveurs laitiers ne parvient pas à dégager un revenu à la hauteur des contraintes inhérentes à leur métier, en phase avec le salaire médian français. Ce dernier est la référence retenue car il reflète une rémunération en phase avec l'environnement des éleveurs.

Pour demain nous voulons que 55 % des éleveurs au minimum, tirent un revenu supérieur ou égal au salaire médian français.

Pourcentage de fermes en mesure de rémunérer leurs exploitants au-delà du revenu net médian français

2016

26 %

NOTRE OBJECTIF 2025

55 %

des éleveurs rémunérés au-delà du revenu médian français

Méthode de calcul

Cet indicateur est déterminé par l'Institut de l'Élevage à partir des données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) et de l'Insee établies par les pouvoirs publics.

Le RICA est constitué d'un échantillon de 7 640 exploitations agricoles, dont 906 exploitations bovines laitières spécialisées, représentatif de l'ensemble des exploitations françaises. Le calcul est réalisé sur toutes les exploitations de l'échantillon RICA ayant un atelier bovins lait hors celles ayant des ateliers granivores, ovins/caprins et/ou cultures perennes/spéciales (1 462 exploitations en 2017).

Le salaire net médian de l'année N est publié par l'INSEE en début d'année N+3. Afin de ne pas retarder la publication de l'indicateur CNIEL, une valeur provisoire de ce salaire médian est retenue en attendant la publication de la valeur par l'INSEE. Cette valeur provisoire est basée sur l'évolution du salaire moyen annuel d'EUROSTAT.

L'indicateur mesure la proportion d'exploitations laitières de l'échantillon dans lesquelles le revenu courant par unité de travail annuel (UTA) non salariée, calculé pour l'atelier, lait atteint ou dépasse le salaire net médian de la population française (1940 euros net 2019 par exemple).

AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FILIÈRE À RÉMUNÉRER L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS



INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE

Pourcentage d'entreprises laitières présentant une rentabilité (EBITDA/CA) supérieure à 4 %

2016

65 %



NOTRE OBJECTIF 2025

75 %

des entreprises laitières avec une rentabilité supérieure à 4 %

Les données de l'Insee montrent que les prix des produits laitiers en magasin se situaient en 2018 au même niveau que dix ans auparavant. Ce contexte baissier pèse sur la rentabilité des entreprises de transformation laitière.

Pour demain nous voulons que 75 % des entreprises aient une rentabilité supérieure à 4 %.

Méthode de calcul

L'indicateur choisi pour évaluer la bonne santé des industries laitières est établi à partir de l'**observatoire annuel de branche du Crédit Agricole**, qui suit les résultats financiers d'un ensemble d'entreprises laitières générant un chiffre d'affaires annuel de 41 milliards d'euros et composé à près de 90 % de PME (CA < 50 millions d'euros). Il mesure la proportion d'entreprises présentant une marge (EBITDA/CA, c'est-à-dire, un taux de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements sur chiffre d'affaires), supérieure à 4 %. Il mesure la rentabilité du processus de production au sein d'une entreprise. Un ratio inférieur à 3 % est considéré comme faible.

L'observatoire du Crédit Agricole s'appuie sur un échantillon évolutif d'entreprises. Les indicateurs des années passées sont systématiquement recalculés à échantillon constant (selon l'échantillon disponible pour la dernière année). La valeur objectif cible à 2025 est maintenue à 75%, en dépit des modifications que peut apporter l'évolution de l'échantillon.

AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FILIÈRE À RÉMUNÉRER L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS



INDICATEUR GMS

La rentabilité du rayon produits laitiers en grandes et moyennes surfaces peut s'exprimer par la marge nette réalisée sur les produits de ce rayon.

Pour demain nous visons un maintien de cette marge au regard de la performance constatée lors de notre année de référence (2016).

Marge nette du rayon produit laitier (exprimée en % de CA du rayon)

2016

1,4 %



NOTRE OBJECTIF 2025

1,4 %

maintien de la marge nette

Méthode de calcul

L'indicateur choisi pour évaluer la rentabilité du rayon produits laitiers dans les grandes et moyennes surfaces est la marge nette de ce rayon, établie sur une base annuelle par l'Office Français des Prix et des Marges (OFPM).

Elle est calculée sur base du chiffre d'affaire des produits de ce rayon diminué du prix d'achat de ces produits, des frais de personnels affectés à ce rayon et des autres charges de l'enseigne, rapporté au chiffre d'affaire du rayon.

Il faut noter que le périmètre du rayon produits laitiers, dans le cadre de cet indicateur consolidé par FranceAgriMer, ne se limite pas aux produits laitiers mais inclut également les produits végétaux à base de soja. L'impact de ce périmètre élargi sur la valeur de l'indicateur est limité, car les ventes de jus végétaux représentent actuellement environ 4% des volumes de vente et 8% de la valeur des ventes de lait liquide par exemple.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE



INDICATEUR ÉLEVAGE

Notation via
une enquête auprès
des éleveurs
(note sur 100)

2019

53,9

NOTRE OBJECTIF
2025

60/100

pour la note de
satisfaction

Mesurer le mieux vivre des éleveurs nécessite d'aborder leurs conditions de vie et de travail et d'analyser leur situation personnelle. Un indicateur spécifique a été créé dans le cadre de *France Terre de Lait* sur la base d'une première enquête réalisée en juin 2019.

Pour demain nous voulons que la note de satisfaction des éleveurs augmente de 10 % par rapport à cette date.

Méthode de calcul

Interrogation de 800 éleveurs laitiers représentatifs de la population des éleveurs français de plus de 20 vaches (83 % des exploitations et 97 % du cheptel). La taille de l'échantillon permet de suivre les résultats par zone géographique, et par type de débouchés (bio, montagne...). 50 salariés en exploitations laitières sont également interrogés.

L'indicateur est constitué de 5 catégories d'items ayant la même pondération. Chacun des 16 items est évalué par une note sur 10. Leur consolidation permet de construire un indicateur global sur 100.

Catégories d'items dans le questionnaire permettant d'apprécier le bien-vivre des éleveurs

	Nombre d'items	Poids dans l'indicateur
Reconnaissance	2	20 %
Sécurité économique et avenir	3	20 %
Attachement au métier/recherche de sens	4	20 %
Charge de travail et pénibilité	4	20 %
Soutien et partage	3	20 %
	16	100 %

Chaque catégorie reprend **la moyenne des différents items de la catégorie**. En l'absence de réponse, la moyenne nationale est affectée à l'item. Les moyennes obtenues sont pondérées pour construire l'indicateur. Ainsi, l'indicateur est calculé pour chaque éleveur interrogé, permettant une analyse fine de la dispersion de l'indicateur chez les éleveurs, et une analyse détaillée par sous-population.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE



INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE

Notation via
l'enquête sociale
d'ATLA auprès des
entreprises laitières
(note sur 100)

2016

0%



**NOTRE OBJECTIF
2025**

100 %

des quatre sous-
indicateurs à leur
niveau d'objectif
final

L'appréciation des conditions de travail en entreprise est multifactorielle. C'est pourquoi nous agrégeons quatre sous-indicateurs qui permettent d'observer la prévention des risques, le développement et la reconnaissance des compétences, et l'épanouissement des salariés.

**Pour demain nous voulons une progression harmonieuse
des quatre sous-indicateurs.**

Méthode de calcul

■ **Le taux d'absentéisme
(critère de bien-être au travail)**

Il est calculé à partir du nombre total de journées perdues par rapport au nombre total de journées théoriques de travail. Il est exprimé en pourcentage.

5,5 %

2016

5 %

OBJECTIF 2025

■ **Le taux de fréquence d'accidents du travail
(critère d'impact des actions de préventions
menées auprès des salariés)**

Il est calculé à partir du nombre total d'accidents avec arrêt x un million par rapport au nombre d'heures travaillées.

33 %

2016

30 %

OBJECTIF 2025

■ **Le nombre de certificats de qualification
professionnelle (CQP)**

Il est calculé à partir du nombre cumulé de CQP délivrés depuis 2016 en industrie laitière (critère de dynamisme des entreprises en matière de **développement des compétences des salariés** et de gestion de parcours certifiants pour répondre aux besoins en compétences).

267

2016

2 500

OBJECTIF 2025

■ **Le taux d'embauches en CDI à l'issue de
l'alternance**

Il est calculé à partir du nombre d'embauches par rapport à l'effectif total des entreprises ayant participé au bilan social. Il est exprimé en pourcentage (critère mesurant la **capacité des entreprises à former** et à sécuriser les parcours.)

7,32 %

2016

10 %

OBJECTIF 2025

Considérant que chaque sous-indicateur a le même poids, un indicateur agrégé a été constitué pour mesurer le degré global d'atteinte de cet engagement social. Il sera atteint à 100% en 2025 si chacun des sous-indicateurs est lui-même à l'objectif, 2016 étant la situation initiale.

GARANTIR L'ABSENCE DE RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES DANS LE LAIT



INDICATEUR

Pourcentage de livraisons contrôlées en antibiotiques dans le cadre du paiement du lait à la qualité

2016

21 %



NOTRE OBJECTIF 2025

100 %

des livraisons des fermes testées

Une surveillance accrue au niveau des élevages renforce la garantie d'absence de résidus d'antibiotiques et permet de poursuivre la lutte contre l'antibiorésistance. Depuis 2018, le nombre de livraisons de lait contrôlées dès le départ de la ferme a augmenté significativement.

Pour demain nous voulons que toutes les livraisons au départ de la ferme soient systématiquement contrôlées.

Méthode de calcul

L'indicateur est déterminé pour toutes les exploitations laitières françaises. Chaque livraison de lait fait ainsi l'objet d'un prélèvement.

Le calcul de l'indicateur correspond au **nombre d'analyses ramenées au nombre de livraisons réalisées annuellement, en pourcentage.**

Les données sont obtenues **par enquête auprès des laboratoires** déterminant le nombre de producteurs et le nombre d'analyses effectuées par rythme de collecte. En France la collecte s'effectue aux rythmes suivants : toutes les 24 h pour 7 % des exploitations, toutes les 48 h pour 60 % des exploitations et toutes les 72 h pour 33 % des exploitations.

Depuis 2008, le contrôle du lait collecté s'opère systématiquement à l'entrée des usines, de manière à détruire tout lait qui ne serait pas conforme aux limites réglementaires. En amont, le lait de chaque exploitation laitière était aussi régulièrement analysé dans le cadre du paiement du lait par des laboratoires reconnus par le ministère de l'agriculture, mais pas de manière systématique. Ces analyses étaient réalisées au moins une fois par décade jusqu'en 2016, puis au moins une fois par semaine de manière inopinée à partir de 2017.

L'engagement de la filière est de **renforcer ce dispositif** en passant d'un contrôle inopiné à un **contrôle systématique des livraisons de lait au niveau des fermes.**

Ce nouveau dispositif est en place depuis le 1^{er} janvier 2020.



INDICATEUR

Part des produits laitiers dans les toxi-infections alimentaires collectives par rapport à l'ensemble de l'alimentation

2016

3,4 %



NOTRE OBJECTIF
2025

2,5 %

des TIAC maximum
attribuées aux
produits laitiers

Les Toxi-infections Alimentaires Collectives (TIAC) traduisent en partie l'exposition finale du consommateur aux risques biologiques, en lien avec la consommation d'aliments. Elles reflètent l'efficacité des mesures de maîtrise sanitaire mises en œuvre.

Pour demain nous voulons stabiliser le taux de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) à 2,5% maximum.

Méthode de calcul

Les **toxi-infections alimentaires (TIAC)** et neuf maladies potentiellement d'origine alimentaire sont actuellement à déclaration obligatoire⁽⁸⁾. Tout docteur en médecine ou chef de laboratoire d'analyse et de biologie médicale doit notifier les cas de maladies inscrites sur la liste des maladies à déclaration obligatoire aux médecins inspecteurs de santé publique de l'agence régionale de santé (ARS) du département de résidence des cas.

Les données de toxi-infections alimentaires collectives sont analysées et communiquées annuellement par **Santé publique France**. Nous retenons dans ces données **les TIAC dont les « Fromages/produits laitiers »** ont été suspectés comme source d'infection. Cet indicateur public couvre les produits laitiers de toutes les espèces, c'est-à-dire vaches, chèvres et brebis. En volume, la consommation de produits laitiers de chèvres et brebis ne représente que 2,6 % environ de la consommation totale. Cet indicateur surévalue donc légèrement le pourcentage de TIAC associées aux produits issus du lait de vaches laitières.

Il est intéressant de mettre en regard cette part de produits laitiers responsables de TIAC et ce que **les produits laitiers apportent à la nutrition** des Français : **12,8 % de l'énergie, 19 % des protéines ou encore 54 % du calcium** de la ration alimentaire moyenne (ANSES - INCA3 2017).

INDICATEUR

Réduction globale de l'empreinte carbone par litre de lait sortie usine

2016

1,026 kg eq. CO₂/l net

**NOTRE OBJECTIF
2025**
0,85
kg eq. CO₂/l net

**pour l'empreinte
carbone d'un litre
de lait en sortie
usine**

Suivre l'évolution de l'empreinte carbone par litre de lait produit permet de mesurer les efforts de réduction des émissions de CO₂ du secteur laitier. Elle est le marqueur de l'évolution réelle des pratiques.

Pour demain nous voulons que l'empreinte carbone nette d'un litre de lait sortie usine baisse de 17 %.

Méthode de calcul

Afin d'exprimer l'empreinte carbone moyenne d'un litre de lait remis au consommateur en magasin (grande ou moyenne surface), trois empreintes carbone sont additionnées : en élevage, au stade de la transformation (incluant la collecte) et au stade de la distribution en magasin (incluant transport et logistique). Dans la mesure où un litre de lait sorti de la ferme peut suivre plusieurs voies de transformation – selon qu'il soit valorisé en lait de consommation, beurre, crème, fromage, yaourt, poudre, ... - l'empreinte finale par litre est exprimée en équivalent litre de lait en respectant le mix produit français au stade de la transformation puis la part des ventes de ces produits au magasin. Le choix de l'empreinte sortie GMS résulte du fait qu'il s'agit du circuit de vente majoritaire (70% des débouchés nationaux).

Il est tenu compte en élevage de la séquestration du carbone dans les sols. L'indicateur retenu est donc l'empreinte carbone nette par équivalent litre de lait remis au consommateur (en kg eq. CO₂/l).

En élevage, l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre est conduite avec l'outil CAP'2ER® (Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Elevage de Ruminants) niveau 1, outil développé par l'Institut de l'Élevage (Idele) et reposant sur le concept de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) qui suit les recommandations internationales avec un niveau de précision IPCC Tiers 2 (FAO, 2016 ; FIL, 2010 ; IPCC, 2006) .

Le périmètre retenu s'arrête au portail de la ferme. Les gaz à effet de serre comptabilisés pour le secteur agricole sont le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et le dioxyde de carbone (CO₂). Les émissions de GES sont exprimées en kg équivalent CO₂ en tenant compte du pouvoir de réchauffement global (PRG) de chacun des 3 gaz, qui sont respectivement 1, 25 et 298 pour le CO₂, CH₄ et le N₂O.

Les données d'entrée de l'outil CAP'2ER pour évaluer l'empreinte carbone nationale sont issues de base de données suivantes :

- Le **RICA** (Réseau d'Information Comptable Agricole) fournit les surfaces toujours en

AMÉLIORER LE BILAN CARBONE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE



herbe, les surfaces en prairie temporaire, les surface en maïs et autre plante sarclée, la quantité de céréale intraconsommée par les bovins, la charge monétaire en engrais, la charge monétaire en aliments concentrés.

- La **BDNI** (Base de Donnée National d'Identification) et sa copie miroir dans le Système Professionnel Identification Elevage (SPIE-BDNI) enregistre précisément tous les mouvements et les évènements (naissances, vêlages, morts) concernant les bovins. Son analyse permet d'affiner, par appariement sur le numéro SIRET, les données animales des exploitations sélectionnées dans le RICA en termes d'effectifs de chaque catégorie animale, de temps de présence des animaux, et d'estimer la production brute de viande vive à partir du poids des animaux abattus issus de la base **NORMABEV**, de rendements carcasses et de courbes de croissances modélisées par race et par sexe (Jouven et al, 2018).

Ces trois principales bases de données sont complétées par des données issues du réseau bovin lait et viande **INOSYS (INOSYS-Réseaux d'élevage 2014-2020)** pour les références de prix des intrants que sont les engrais et les concentrés, afin de convertir les charges monétaires du RICA en volume physique d'intrants consommés et CAP'2ER® pour le temps de présence au bâtiment. Les taux protéique et butyreux du lait français proviennent de la **Statistique Agricole Annuelle (SAA)**.

La base de donnée RICA est enrichie des données troupeaux et productivité extraites ou estimées à partir de **SPIE-BDNI et de NORMABEV**. Les charges monétaires en intrants du RICA (dépenses en engrais et concentrés achetés) sont transformées en flux physiques à partir de modèles simplifiés. Pour les concentrés achetés, un prix annuel moyen par tonne de matière brute a été calculé à partir des données INOSYS. La part de tourteau de soja dans la consommation de concentrés est déduite à partir de **l'Observatoire de l'alimentation des vaches laitières françaises** produit annuellement par le CNIEL. Pour les achats d'azote minéral, un prix annuel de l'unité d'azote (0.92 €/ unité en 2018) associé à un forfait de part d'azote (0.85 unité azote/ unité totale fertilisante) de la dépense en engrais a été appliqué. Un type d'effluent moyen a été défini à partir de l'étude sur le gisement de fumier de bovin (Degueurce et al., 2016). Enfin, les consommations d'électricité et de carburant ont été fixées de façon forfaitaire en fonction de la SFP et des UGB (Moreau S., 2018).

Dans CAP'2ER®, le stockage carbone de l'atelier est soustrait des émissions brutes de GES pour obtenir les émissions nettes de GES. Ce stockage est comptabilisé par l'addition du carbone séquestré par les prairies permanentes (forfait de 570 kg C/ha/an), les prairies temporaires (forfait de 80 kg C/ha/an), les haies (160 ml/ha de PP et forfait de 125 kg C/100 ml) et le carbone déstocké par les cultures annuelles (forfait de -160 kg C/ha).

A l'issue du calcul des émissions de GES de l'atelier laitier, l'allocation retenue pour répartir les émissions sur les différents produits de cet atelier (lait et viande des vaches de réforme) est l'allocation biophysique. Elle consiste à affecter la phase de gestation et d'élevage de la génisse à la production de viande, tandis que les impacts environnementaux au cours de la vie de la vache laitière sont affectés au lait au prorata des besoins en énergie pour chaque stade physiologique.

L'unité fonctionnelle utilisée pour exprimer les résultats est la quantité de lait vendu corrigée en matières grasses et protéiques (litres) avec un taux butyreux de 40 g/kg et un taux protéique de 33 g/kg.

INDICATEUR

Réduction globale de l'empreinte carbone par litre de lait sortie usine

2016

1,026 kg eq. CO₂/l net



NOTRE OBJECTIF 2025

0,85
kg eq. CO₂/l net

pour l'empreinte carbone d'un litre de lait en sortie usine

Au niveau de la transformation les efforts de réduction des émissions de GES sont centrés sur le scope 1 et 2 de ce maillon de la filière. Il s'agit des émissions directes provenant des installations situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, à savoir les procédés de combustion et les fuites de fluides frigorigènes et des émissions liées à la consommation d'électricité et de chaleur.

Les facteurs d'émission utilisés pour l'énergie et les fluides frigorigènes sont ceux de la base carbone Ademe (documentation bas carbone Bilan GEX version 11.0.0).

Les émissions liées à la collecte du lait à la ferme sont appliquées de manière forfaitaire et évaluées à 5g eq CO₂ / L de lait (source : enquête ATLA 2020).

L'évaluation des émissions est en adéquation avec la méthode de calcul Dairy PEF validée en avril 2018 ainsi qu'avec la méthode Fil. L'évaluation nationale, réalisée annuellement repose sur une enquête menée par ATLA (Association de la Transformation Laitière) avec une interface internet qui permet aux entreprises laitières de remplir les données avec un traitement automatisé. Les données représentant 78% de la transformation laitière nationale sont ensuite extrapolées à l'échelle nationale.

Au stade de la grande distribution, les émissions résultent des activités de transport et de stockage (sur les plateformes et en magasin). Les Gaz à Effet de Serre concernés sont les mêmes qu'au stade de la transformation à savoir CO₂ et fluides frigorigènes. Sont concernées les émissions directes dans ce périmètre de distribution.

Pour estimer la part de ce maillon dans l'ACV des différents produits laitiers il est fait appel aux données de la base Agribalyse V3 (ADEME/INRAE). La méthodologie Agribalyse distingue les produits réfrigérés et non réfrigérés. Elle s'appuie sur des hypothèses de distances moyennes parcourues par les produits entre usines et plateformes puis entre plateformes et magasins et de durées de conservation en plateforme et en magasin. Les valeurs de consommations prises en compte (électricité, chaleur, eau, réfrigérant) sont issues du PEF (Product Environmental Footprint européen).

Afin d'exprimer l'empreinte carbone en équivalent lait, respectant le mix des produits vendus en magasin, ces données Agribalyse par produit laitier sont pondérées par la part des ventes de chacun de ces produits en France, issue du panel Kantar (exprimée en matière sèche utile afin de tenir compte des volumes de lait entrant dans la fabrication des différents produits).

AMÉLIORER LE BILAN CARBONE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE



en %	Lait	PLF / Yaourts	Fromage	Crème	Beurre	Poudre	Moyenne pondérée
Part de la distribution dans l'empreinte carbone (Agribalyse 2022)	13,1	9,7	3,9	5,6	2,6	0,8	
Part des ventes sur total équivalent lait	14,2	16	42	8,4	18	1	
Valeur pondérée (part de la distribution x part des ventes)	1,8602	1,552	1,638	0,4704	0,468	0,008	5,9966

Il en résulte une part de la distribution dans l'empreinte carbone d'un litre de lait en France de 6%.

INDICATEUR

Pourcentage d'exploitations laitières engagées dans une démarche formalisée par l'interprofession d'évaluation du bien-être animal

2016

0 %



NOTRE OBJECTIF 2025

100 %

des élevages laitiers évalués

Un diagnostic en élevage est un préalable à toute démarche de progrès en matière de bien-être animal. N'ayant pas un référentiel utilisable « en routine » en élevage laitier, seize indicateurs fondés sur des bases scientifiques et adaptés aux conditions d'élevage françaises ont été déterminés.

Pour demain nous voulons que tous les élevages soient évalués pour mieux les conseiller.

Méthode de calcul

Seize indicateurs du bien-être animal et une méthode de mesure et de calcul associés, ont été établis dans le cadre du Cniel en s'appuyant sur l'expertise scientifique de l'Institut de l'élevage. Ces indicateurs sont le résultat de plus de **deux années de construction collective** à laquelle tous les représentants des collèges professionnels de la filière (éleveurs laitiers, coopératives et industriels privés) ont participé.

Des tests grandeur nature, ainsi que des auto-évaluations par les éleveurs ont été menés dans **75 exploitations** pour estimer la faisabilité, les difficultés de mise en place, l'acceptabilité et la compréhension des indicateurs par les éleveurs et les conseillers en charge de la conduite des évaluations.

Le nombre d'élevages évalués chaque année sera comptabilisé et ramené au nombre d'élevages en activité sur la même année (enquête annuelle laitière).

Dans un premier temps, l'engagement pris par la filière est d'évaluer l'ensemble des fermes laitières sur leurs pratiques et les conditions de bien-être des vaches laitières et des veaux. L'indicateur associé retenu pour piloter cet engagement est donc un indicateur de moyens. Il s'agit de s'assurer du bon déploiement de ces évaluations en élevages.

Dans un deuxième temps, dès qu'un nombre suffisant d'évaluations sera réalisé, la base de données constituée par les résultats des diagnostics sera analysée. Des axes de progrès sur certaines pratiques pourront être définis avec les éleveurs pour la mise en place de plans d'actions collectifs, de conseils ou de formations.

Une évaluation basée sur une méthode scientifique de référence.

L'outil informatique BoviWell, choisi pour être le support du diagnostic dans les élevages bovins français, est basé sur la méthode scientifique européenne de référence Welfare Quality®. BoviWell a été construit par la Société MoyPark et utilisé dans plus de 1 600 exploitations (troupeaux laitiers ou viande). Pour les besoins de la démarche *France Terre de Lait*, cet outil, dont le Cniel est copropriétaire avec Interbev, l'interprofession du bétail et de la viande, et la CNE, la Confédération nationale de l'élevage, a été adapté aux seize indicateurs retenus pour la mesure du bien-être animal.

ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPEAUX LAITIERS ET AMÉLIORER LES PRATIQUES SI NÉCESSAIRE



La méthode Welfare Quality® construite par un consortium de chercheurs européens, attribue un score, ou une note, pour chaque indicateur, selon la valeur observée et mesurée au sein de la ferme. Ces scores sont restitués à l'éleveur pour chaque indicateur. Ensuite, elles sont agrégées selon quatre grands principes. Enfin, un classement final est attribué en fonction de la note de chacun de ces grands principes.

La présentation des résultats permet de visualiser facilement la position de l'élevage par rapport à d'autres élevages, et de définir avec l'éleveur, si nécessaire, une démarche de progrès.

Une politique de déploiement dans la Charte des bonnes pratiques d'élevage

La Charte des bonnes pratiques d'élevage, créée en 1999 suite à la crise de la « vache folle », est une démarche pour aider les éleveurs à progresser dans leurs pratiques et à répondre aux attentes des citoyens. Aujourd'hui, 97 % des éleveurs laitiers français ont intégrés ce dispositif qui est devenu une exigence contractuelle pour les laiteries.

Le Cniel a décidé d'utiliser cette charte pour réaliser le déploiement des diagnostics de bien-être en élevage laitier. Ceci nécessite une refonte du contenu de la charte. Les conseillers évaluateurs (techniciens de laiterie, de chambres d'agriculture, d'entreprises de conseil en élevage...) bénéficient d'une formation spécifique d'une journée pour l'évaluation du bien-être. Le déploiement de cette action a débuté courant 2020.

LES SEIZE INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE ANIMAL DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

Les indicateurs sont classés selon les cinq libertés fondamentales de l'animal : absence de faim et de soif, absence d'inconfort, absence de maladie et de douleur, absence de peur et de stress, expression des comportements de l'espèce. Un indicateur peut répondre à plusieurs libertés fondamentales.

En priorité, il a été fait le choix d'indicateurs facilement observables et mesurables pour une réalisation du diagnostic « en routine ».

NE PAS SOUFFRIR DE FAIM OU DE SOIF

ALIMENTATION

Indicateur : **Place à l'auge**

Évaluer les places à l'auge afin d'appréhender l'accès à l'alimentation.

ÉTAT D'ENGRASSEMENT

Indicateur : **Note d'état corporel (NEC)**

Évaluer l'état d'engraissement de la vache.

ABREUVEMENT

Indicateur : **Place à l'abreuvement**

Évaluer la disponibilité des équipements (abreuvoirs, bacs...) afin d'appréhender la satisfaction des besoins en eau.

ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPEAUX LAITIERS ET AMÉLIORER LES PRATIQUES SI NÉCESSAIRE



NE PAS SOUFFRIR DE DOULEURS, DE BLESSURES NI DE MALADIES

ÉTAT PHYSIQUE

Indicateur : **Blessures**

Observer la présence d'abrasions, de lésions, de gonflements.

DÉMARCHE

Indicateur : **Boiteries**

Évaluer la démarche altérée ou la posture antalgique (= posture prise par l'animal pour soulager la douleur) des vaches.

SANTÉ MAMMAIRE

Indicateur : **Cellules somatiques,**

Évaluer les infections de la mamelle (concentration de cellules somatiques du lait dans le tank).

GESTION DE LA SANTÉ

Indicateur : **Mortalité des vaches**

Calculer/noter la mortalité des vaches.

Indicateur : **Mortinatalité des veaux**

Calculer/noter la mortinatalité des veaux (de 0 à 48h).

Indicateur : **Plan de gestion de la santé**

Échanger avec l'éleveur sur son plan de gestion de la santé des animaux : infirmerie, carnet sanitaire, bilan sanitaire d'élevage.

SOIN AUX VEAUX

Indicateur : **Pratiques lors de l'ébourgeonnage**

Évaluer, par échange avec l'éleveur, les pratiques d'ébourgeonnage des veaux et le mode opératoire assurant une prise en charge de la douleur.

Indicateur : **Pratiques de distribution du colostrum aux veaux**

Évaluer, par échange avec l'éleveur, sa pratique de distribution du colostrum aux veaux.

NE PAS SOUFFRIR D'INCONFORT

PROPRETÉ

Indicateur : **Note de propreté du poil**

Observer l'absence de plaques de salissures sèches sur les zones des animaux en contact avec le sol et sur les mammelles.

COUCHAGE

Indicateur : **Place de couchage**

Mesurer l'espace de couchage disponible pour les vaches.

LES COMPORTEMENTS NATURELS PROPRES À L'ESPÈCE

ACCÈS À UNE AIRE D'EXERCICE

Indicateur : **Accès à une aire d'exercice**

Observer la possibilité pour chaque vache de se déplacer librement et d'avoir accès à une aire d'exercice, intérieure ou extérieure (notamment le pâturage).

GESTION DES ÉVÉNEMENTS

CLIMATIQUES EXTRÊMES

Indicateur : **Plan de gestion des événements climatiques extrêmes**

Échanger avec l'éleveur pour appréhender les mesures prévues pour la gestion des événements climatiques extrêmes (coup de chaleur, vent et humidité).

NE PAS ÉPROUVER DE PEUR OU DE DÉTRESSE

CONFIANCE DANS L'HOMME

Indicateur : **Test d'évitement**

Observer le nombre de vaches qui ne montrent pas de signe d'évitement.

INFORMER SUR LA PLACE ESSENTIELLE DES PRODUITS LAITIERS ET SUR LEUR MODE DE PRODUCTION



INDICATEUR

Le pourcentage de consommateurs français inquiets sur les produits laitiers dans l'étude « InquietAlim » traduit par différence la confiance qu'ils ont dans la catégorie lait et produits laitiers.

Pour demain nous voulons que plus de 51 % des consommateurs se déclarent confiants dans les produits laitiers.

Niveau de confiance des consommateurs français

2016

43 %



NOTRE OBJECTIF 2025

51 %

des Français confiants dans les produits laitiers

Méthode de calcul

L'indicateur est issu de l'étude **InquietAlim** menée à l'origine par l'Ocha, Observatoire Cniel des habitudes alimentaires, le Crédoc, le Certop (université de Toulouse) avec Jean-Pierre-Poulain, et, d'un travail en commun avec de nombreuses filières (Interbev, Interfel, Cedus, Vin et Société...).

Cette étude est construite sur **une enquête en face à face auprès de 2000 individus âgés de 18 ans et plus**. La première mesure a été menée en 2016. Elle a été actualisée par le Crédoc sur un terrain face à face en juin 2019, et par téléphone en juillet 2019. Depuis 2020 elle est réalisée exclusivement par téléphone.

Les consommateurs sont interrogés pour savoir s'ils ont des inquiétudes, et ils sont incités à s'exprimer sur la nature de ces inquiétudes pour plusieurs catégories d'aliments : fruits et légumes, poisson, viande, produits industriels, lait et produits laitiers.

Pour l'ensemble des produits alimentaires, quatre principales inquiétudes apparaissent dans les études :

La présence de produits ou de résidus considérés comme « nocifs », principalement la présence de produits chimiques, de polluants (par exemple les pesticides pour les fruits et légumes, les métaux lourds dans le poisson, les produits OGM pour les céréales...);

Les questions de sécurité sanitaire, incluant la fraîcheur et l'hygiène des produits ;

Les caractéristiques des produits eux-mêmes, les conditions de production, les qualités organoleptiques et la composition dans le cas de produits complexes ;

La question « animale », comprenant les conditions d'élevage et d'abattage, le bien-être animal et l'alimentation animale.

PROMOUVOIR UN EXPORT DURABLE



INDICATEUR

Augmenter la valeur ajoutée des produits exportés à destination des pays tiers, permet de respecter le développement de filières locales dans les pays émergents.

Pour demain nous voulons que la valeur ajoutée des produits laitiers exportés vers les pays tiers progresse.

Méthode de calcul

Eurostat fournit des données d'exportation des produits laitiers en volume et en valeur.

Les volumes bruts d'exportation peuvent être convertis en équivalent lait liquide avec le ratio de conversion suivant :

Coefficient équivalent lait
(pour convertir des tonnes de produits en M³ de litres de lait)

$$= \frac{\text{composition du produit laitier en MSU (g/100g ou \%) / 100}}{\text{composition du lait cru en MSU (g/l)}}$$

en utilisant un jeu de coefficient basés sur la teneur en matière grasse et en matière protéique du lait et des différents produits laitiers (fourni sur demande). Cela permet ainsi de les additionner sur une base volumique comparable.

L'indicateur d'export durable est la valeur d'un litre de lait exporté sous forme de produits laitiers. Il est calculé en faisant le rapport entre la valeur des exportations françaises de produits laitiers à destination des pays tiers et le volume de l'ensemble des produits laitiers exportés par la France sur les pays tiers en équivalent lait liquide. Cette valeur est exprimée en € / 1000 litres. Pour s'affranchir au mieux des variations liées à la conjoncture, **le suivi de l'indicateur est établi sur la base d'une moyenne glissante sur cinq ans.**

Suite au Brexit, le périmètre des pays tiers a été modifié en 2020. Il inclut le Royaume-Uni à partir de cette année là.

Accroître la valeur moyenne du litre de lait exporté vers les pays tiers permet de répondre à la mise en cause des grands pays exportateurs dans leurs pratiques, notamment celle d'écouler en période de surplus leurs excédents de production vers les pays émergents. En accusation se trouve notamment l'export de lait écrémé réengraissé avec des matières grasses végétales. Le suivi de ce type de produit peut désormais être réalisé grâce à **de nouveaux codes douaniers spécifiques depuis 2020.**

Valorisation des produits laitiers exportés en euros/litre

2016

0,85 € / l



NOTRE OBJECTIF 2025

0,90 € / l

pour la valeur du lait à l'export hors Union Européenne



Franceterrede**LAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



www.franceterredelait.fr

www.filiere-laitiere.fr